Port autonome de Namur

Rapport d'activités 2006

Table des matières

Chapitre 1 - Introduction	5
1.1. Le contexte du transport fluvial	5
1.1.2. Au niveau belge	8
1.1.3. Au niveau Wallon	8
1.1.4. Au niveau de la province de Namur	9
1.2. Les défis du Port	10
Chapitre 2 - Les Missions du P.A.N.	11
2.1. Les missions du Port autonome de Namur	11
2.2. Le conseil d'administration	11
2.3. Le service de Gestion	13
2.4. Implantation des Ports	13
2.5. Conditions d'installation-tarification	18
2.5.1. Le contrat de concession	18
2.5.2. L'autorisation à titre précaire	18
2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées	19
Chapitre 3 - Bilan des activités 2006	19
3.1. Activités industrielles	19
3.1.1. Occupation des zones portuaires	20
3.1.2. Recettes de concessions	22
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités	28
3.1.4. Marchandises transportées par voie d'eau	29
3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau	30
3.1.6. Les ports publics	31
3.2. Tourisme fluvial	32
3.2.1. Ports de plaisance	32
3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée	33
3.3. Les questions environnementales	34
Chapitre 4 - Bilan financier	35
4.1. Compte de résultat	35
4.1.1. Les produits d'exploitation	35
4.1.2 Le coût des produits d'exploitation	36
4.1.3. Les produits financiers	39
4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années	40
4.3. Dépenses d'investissement	40
4.4. Subsides reçus	41
4.5. Créances	41
4.5.1. Subsides à recevoir	41
4.5.2. Créances clients	42
4.6. Situation de trésorerie	42
4.7. Situation des emprunts	43
Annexe 1 - Localisation des zones portuaires	44
Annexe 2 - Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires	53
Annexe 3 - Bilan financier	64
Annexe 4 - Rémunération des administrateurs publics	83

1 Introduction

1.1. Le contexte du transport fluvial

1.1.1. Au niveau européen

(source : Direction générale des Transports et de l'Energie)

La navigation intérieure joue un rôle important pour le transport des marchandises en Europe. Plus de 35 000 kilomètres de voies d'eau relient des centaines de villes et zones de concentration industrielle.

Avec 18 sur 27 Etats membres qui disposent de voies navigables intérieures et dont seulement 10 Etats sont reliés entre eux, la part modale du transport fluvial représente 7 % du transport intérieur total en l'Union européenne.

En 2003, le transport de fret par voies navigables en l'Union s'est élevé à 125 milliards de tonnes kilomètres.

Le transport fluvial joue un rôle primordial dans le transport à travers le nord-ouest européen. Dans l'arrière-pays des plus grands ports maritimes de l'UE, la part de la navigation intérieure peut atteindre jusqu'à 43 %.

Avec le rail et le transport maritime à courte distance, la navigation intérieure peut contribuer davantage au rééquilibrage entre les modes de transport préconisé par le Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010.

Les atouts de la navigation intérieure

Contrairement aux autres modes, souvent confrontés à des difficultés de congestion et de capacité, la navigation intérieure se distingue par sa fiabilité et dispose d'une grande capacité inexploitée.

Au cours des 15 dernières années, la flotte a été continuellement modernisée. Sur les itinéraires qui le permettent, notamment le long du réseau fluvial européen, le transport fluvial est une alternative compétitive au transport routier et ferroviaire.

Le transport par voie d'eau dispose d'atouts majeurs. Opter pour le transport fluvial, contribue à garantir un réseau de transport plus durable.

Une étude européenne sur les dépenses liées aux coûts socio-économiques des différents modes de transport , tels que les accidents, la pollution atmosphérique et sonore,les embouteillages, a montré que les transports routiers représentent 91,5 % des coûts, les transports aériens 6%, le transport ferroviaire 2%, et la navigation intérieure 0,5%.

En outre sa faible consommation en carburant fait du transport fluvial le moins polluant.

A titre de comparaison, avec 5 litres de carburant une tonne est transportée :

- sur 550 Km par voie fluviale ;
- sur 330 Km par chemin de fer ;
- sur 100 Km par camion ;
- sur 6,6 Km par avion.

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses.

Le transport fluvial réduit notablement l'encombrement des routes, ainsi que le montre le graphique ci-dessous. Ainsi, un bateau ou un convoi fluvial, peut, selon sa taille remplacer avantageusement de 14 à 440 camions , comme le montre le tableau ci-contre.

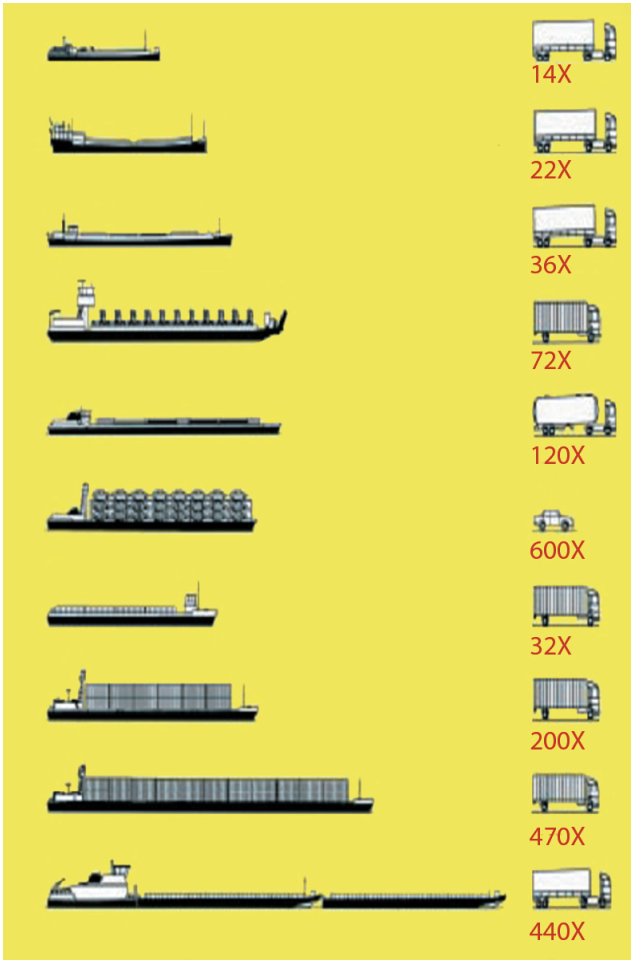

Spits-péniche : longueur 38,50 m / largeur 5,05 m / tirant d'eau 2,20 m / capacité de chargement 550 t

Campinois : longueur 63 m / largeur 6,60 m / tirant d'eau 2,50 m / capacité de chargement 550 t

Dortmunder : longueur 67 m / largeur 8,20 m / tirant d'eau 2,50 m / capacité de chargement 900 t

Bateau de transroulage (Ro-Ro) : longueur 110 m / largeur 11,40 m / tirant d'eau 2,50 m

Bateau citerne : longueur 110 m / largeur 11,40 m / tirant d'eau 3,50 m / capacité de chargement 3000 t

Bateau Ro-Ro pour le transport de véhicules particuliers : longueur 110 m / largeur 11,40 m / tirant d'eau 2,20 m / capacité de chargement 600 t

Néo Kemp : longueur 63 m / largeur 7 m / tirant d'eau 2,20 m / capacité de chargement 32 EVP *

Bateau conteneur : longueur 63 m / largeur 7 m / tirant d'eau 2,20 m / capacité de chargement 32 EVP *

Bateau conteneurclasse Jowi : longueur 135 m / largeur 17 m / tirant d'eau 3 m / capacité de chargement 200 EVP *

Convoi poussé (avec 4 barges) : longueur 193 m / largeur 22,80 m / tirant d'eau 2,50 m / capacité de chargement 11.000 t

* **EVP** = équivalent vingt pieds . Cette unité de mesure correspond à un conteneur 20 pieds, soit 6,20m x 2,50 m x 2,50 m

Les objectifs de l'Union européenne

- améliorer l'intégration des voies navigables dans le réseau de transport européen (RTE)

- favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire accélérer le transfert de marchandises grâce à des installations de transbordement modernes et efficaces. Les ports intérieurs doivent devenir des véritables plates-formes intermodales établissant des connexions avec le rail, la route et la mer.

- Favoriser le report des marchandises vers des modes de transport plus efficaces et moins polluants tels que la voie d'eau et le chemin de fer. A cet effet, la Commission européenne vient de lancer un programme d'actions-pilotes dénommé « Marco Polo » qui visent à soulager le réseau routier de 12 milliards de tonnes-kilomètres d'ici 2010, en fournissant une aide au démarrage pour les entreprises qui lanceront de nouveaux services de transport.

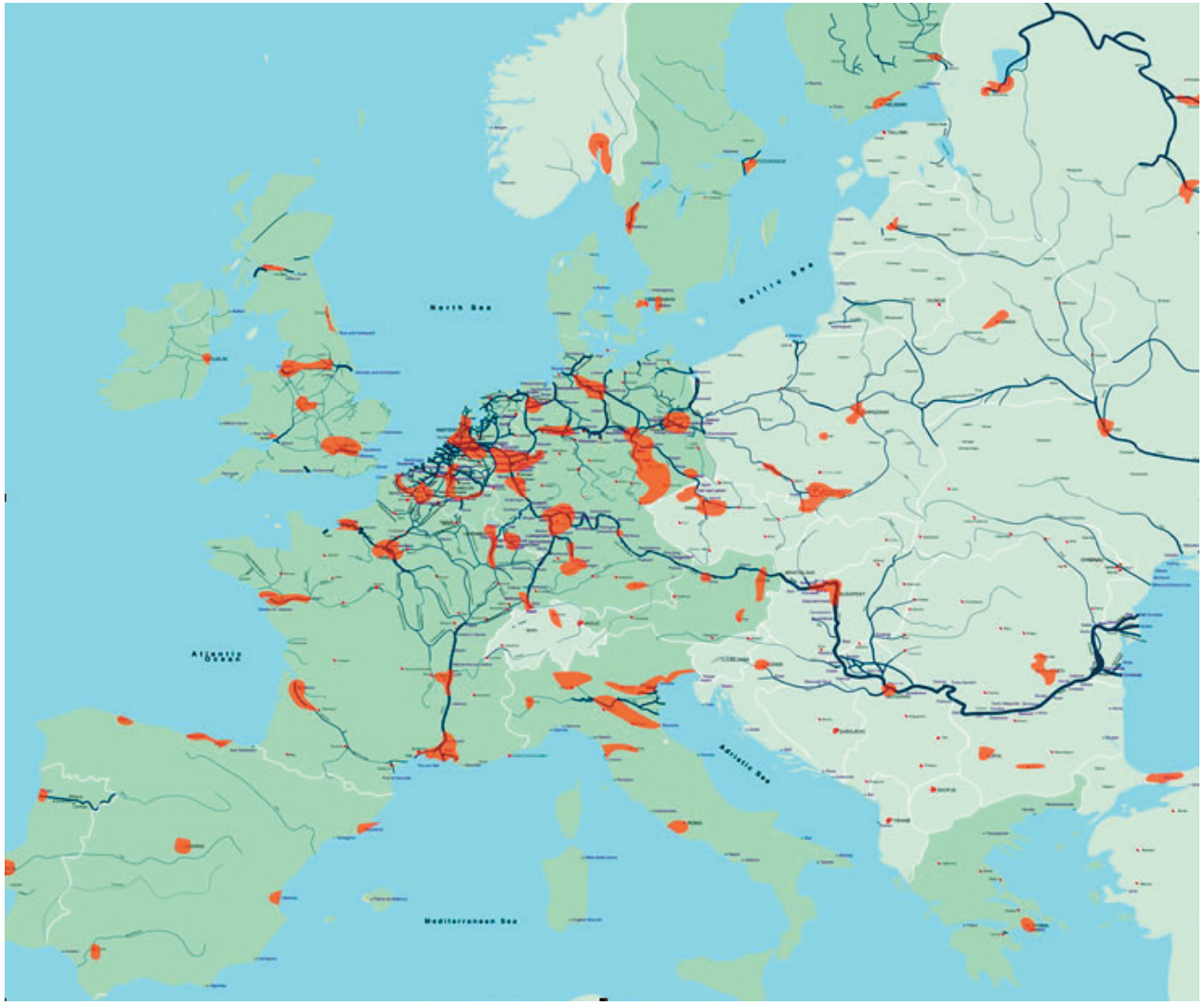

Réseau des voies navigables européennes
source Inland Navigation Europe

1.1.2. Au niveau belge

Au cours des 3 décennies de 1970 à 1990, on a assisté à une véritable explosion du trafic de marchandises (+ 38 %) . Pendant cette période, le mode routier a pris une part croissante de ce trafic, tandis que dans le même temps les modes ferroviaire et fluvial connaissaient une régression très importante.

Toutefois, en ce qui concerne le mode fluvial, la tendance constatée jusqu'ici tend à s'inverser depuis une décennie, ce mode rencontrant un regain d'intérêt de la part des acteurs de transport en raison notamment de l'augmentation du coût des carburant et de l'engorgement croissant du réseau routier, même si le mode routier reste largement dominant actuellement, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Source : INS (SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie – Division Statistiques)

	Routes		Rail		Voies navigables		Total	
	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%	T x Km	%
1970	13 500 000	48,04%	7 900 000	28,11%	6 700 000	23,84%	28 100 000	100,00%
1980	16 500 000	54,28%	8 000 000	26,32%	5 900 000	19,41%	30 400 000	100,00%
1990	25 000 000	64,43%	8 400 000	21,65%	5 400 000	13,92%	38 800 000	100,00%
2000	50 767 000	77,22%	7 670 000	11,67%	7 303 000	11,11%	65 740 000	100,00%
2001	52 484 000	77,99%	7 080 000	10,52%	7 732 000	11,49%	67 296 000	100,00%
2002	51 198 000	76,82%	7 298 000	10,95%	8 150 000	12,23%	66 646 000	100,00%
2003	51 147 000	76,63%	7 293 000	10,93%	8 302 000	12,44%	66 742 000	100,00%
2004	54 856 000	77,26%	7 691 000	10,83%	8 459 000	11,91%	71 006 000	100,00%
2005	52 537 000	75,72%	8 130 000	11,72%	8 720 000	12,57%	69 387 000	100,00%

1.1.3. Au niveau wallon

S'articulant autour des bassins de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut, le réseau wallon des voies navigables constitue un maillon essentiel entre la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Pour une superficie de 16.844 Km2, la Wallonie possède 451,2 km de voies navigables et 80 % d'entre elles ont été mises au gabarit standard européen (1.350 T) ou supérieur (2.000 T et plus).

Actuellement, ce réseau offre déjà des accès aisés aux bateaux de 1.350 T , non seulement vers les pôles maritimes tels que Zeebruges, Gand, Anvers et Rotterdam, mais aussi vers les pays de l'Est, depuis la mise en service de la liaison « Rhin-Main-Danube ».

De plus, depuis la mise en service des ascenseurs de Strépy-Thieu et du pont canal de Houdeng en 2002, le trafic fluvial peut s'orienter vers Lille, Dunkerque et Calais.

Bilan global au niveau de la Région wallonne

Le graphique ci-dessous synthétise les tonnages transportés sur l'ensemble des voies d'eau de la Région wallonne en 2006.

Par rapport à l'année précédente, on observe les variations suivantes :

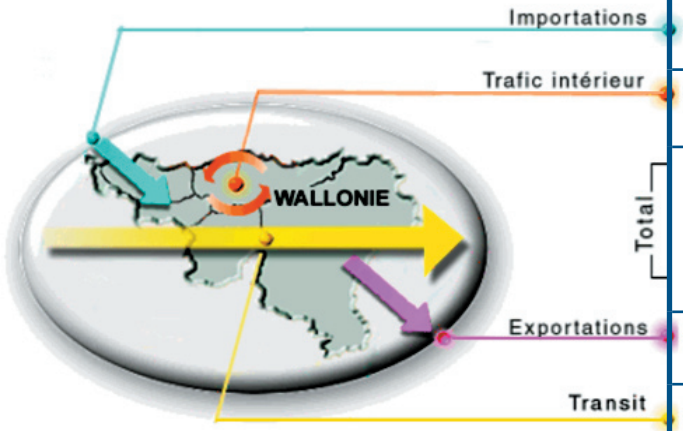

	Année 2006	Année 2005	Variations
Importations	16.172.280 T	16.709.316 T	- 3,21 %
Trafic intérieur	3.045.122 T	2.896.234 T	+ 5,14 %
Total	44.442.912 T	43.709.663 T	+ 1,68 %
Exportations	13.734.196 T	12.969.945 T	+ 5,89 %
Transit	11.485.314 T	11.134.168 T	+ 3,15 %

(source : statistiques de la DG2 du MET)

Le graphique ci-dessous fournit la ventilation des tonnages transportés par la voie d'eau en fonction des types de marchandises :

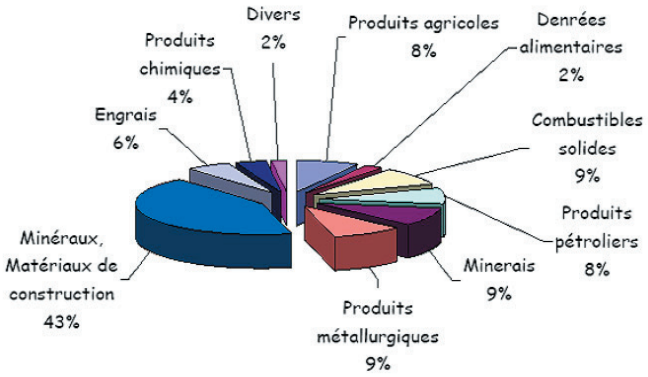

1.1.4. Au niveau de la Province de Namur

(source : statistiques de la DG2)

A. Tonnages chargés en Province de Namur en 2006: 4.459.383 T

Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages représentent une diminution de -0,22 % par rapport l'année 2005. Le graphique ci-dessous donne la ventilation de ces tonnages selon les ***destinations des marchandises***.

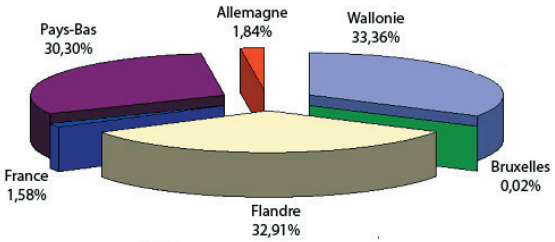

B. Tonnages déchargés en Province de Namur en 2006: 1.075.986 T

Il s'agit des tonnages déchargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages représentent une diminution de -1,5 % par rapport à l'année 2005. Le graphique ci-dessous donne la ventilation selon les ***provenances des marchandises.***

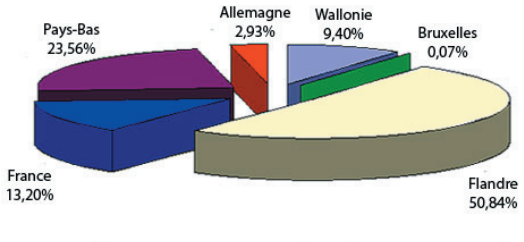

1.2. Les défis du Port

Au cours des dernières années le Port autonome de Namur s'est progressivement et résolument lancé comme opérateur dans des axes tels que :

1. **la valorisation** de la voie d'eau comme moyen performant de transport, répondant aux objectifs de décongestion des axes routiers, de réduction de la consommation d'énergie, et de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
2. **l'assainissement** de sites d'activité économique désaffectés (SAED) et d'intérêt régional (S.I.R.)
3. la nouvelle **génération** des plans de secteur en participant au plan prioritaire relatif aux zones d'activité économique
4. **le re-développemen**t du Tourisme fluvial wallon.

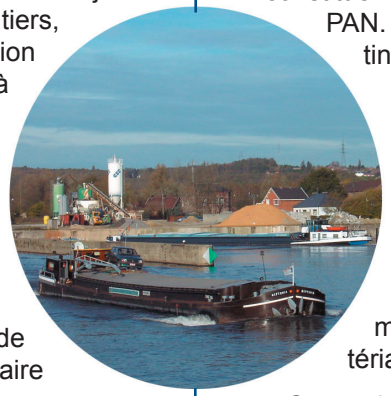

Le Port Autonome veut ainsi jouer pleinement son rôle d'acteur important dans le développement économique régional, dans la croissance de l'emploi, tout en augmentant la performance énergétique et environnementale du transport de marchandises.

Avec le début de gestion des activités des ports de plaisance et du restaurant de la plage d'Amée à partir de l'année 2003, le PAN se trouve à la confluence du développement économique et touristique.

Volet économique

Le volet économique et industriel au travers de l'aménagement et de l'équipement des zones portuaires en vue du transport de marchandises par la voie d'eau constitue historiquement la mission prioritaire du PAN. Cette mission doit bien entendu continuer à mobiliser les énergies du PAN à l'avenir.

Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis l'implantation de PME et le développement de de transport de marchandises par voie d'eau pour les produits de carrière essentiellement et dans une moindre mesure de produits agricoles et de matériaux de construction.

Ces activités doivent bien entendu continuer à être soutenues au travers des investissements réalisés par le PAN.

Toutefois, le PAN se doit de se positionner dans les nouvelles filières telles que le transport des déchets, le transport par containers . Ces filières seront génératrices de nouvelles activités comme des unités de recyclage et de traitement des déchets, de réparation de containers, dont la localisation devrait judicieusement être réalisée à proximité des quais de transbordement, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles ressources financières pour le PAN.

Volet touristique

Si le développement de l'activité de plaisance participe au développement touristique et économique de la Ville de Namur et de sa région, elle handicape actuellement de manière significative la santé financière du Port Autonome de Namur, ainsi qu'en témoignent les données chiffrées contenues dans le présent rapport d'activité.

Certes, les investissements en terme d'infrastructure de plaisance ont été réalisés sur budget régional. Toutefois les coûts de gestion supportés par le PAN, affectent sérieusement ses résultats financiers.

Il convient donc que l'activité de tourisme fluvial soit reconnue comme une mission spécifique confiée au PAN dans le cadre du futur contrat de gestion, et qu'une subvention régionale lui soit accordée.

2 Missions du P.A.N.

2.1. Les missions du Port Autonome de Namur

Le Port autonome de Namur est un Organisme d'Intérêt public constitué par l'association de la Région wallonne, de la Province de Namur, de la Ville de Namur, de la Ville d'Andenne, de la Commune de Floreffe, de la Société d'Aménagement et d'Equipement économique de la Région namuroise et du Bureau économique de la Province de Namur (BEP).

Les missions du Port

La mission de l'Association consiste à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles qui lui appartiennent ou qui lui ont été confiées par les associés afin de les mettre à disposition des utilisateurs de la voie navigable ou d'autres candidats investisseurs.

Le Port autonome de Namur est habilité à accorder, dans ces zones, des concessions et des autorisations aux candidats investisseurs et aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent le long de la Meuse et de la Sambre sur le territoire de la Province de Namur. Elles s'étendent sur 141 hectares dont 105,20 peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée (jusqu'à 90 ans pour des investissements très importants par rapport à la surface concédée). Ces 105,20 hectares se trouvent principalement en «zone industrielle» au plan de secteur et sont répartis en 25 zones portuaires.

Actuellement, 53,74 hectares ne peuvent être concédés :

- 35,80 ha sont réservés aux équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....
- 17,94 ha sont à aménager.

Après aménagements de ces 17,94 ha, le PAN disposera donc de 123,00 concédables.

2.2. Le Conseil d'administration

Un Conseil d'Administration de dix-huit membres gère l'Association.Deux commissaires désignés par le Gouvernement wallon sont chargés du contrôle de l'Association.

Au 31 décembre 2006, le Conseil était composé comme décrit à la page suivante.

Présidence

Monsieur B. ANSELME, domaine du Longsart, 18, 5021 Boninne.

Commissaires désignés par le Gouvernement régional wallon

Mr G. DEREAU, rue Juste Chaput, 2, 5150 Floriffoux
Mr E. WILLAME, rue du Moulin, 22, 5081 St Denis Bovesse.

Administrateurs effectifs

Représentant la Région wallonne

Mme F. BALFROID, rue Ferme d'en haut, 5, 5170 Profondeville
Mme S. WODON, avenue Vauban, 30, 5000 Namur
Mr T. DETIFFE, rue de la Distillerie, 16, 5081 Bovesse
Mr J. ETIENNE, rue Fonds des Chênes, 195, 5100 Wépion
Mr A. GENETTE, chaussée de Marche, 338/7, 5100 Jambes.
Mr J.P. GILLIS, rue Sas Stud, 25, 5300 Andenne.
Mr G. Le BUSSY, rue du Bois, 8a, 5030 Gembloux

Représentant la Province de Namur

Mr Cl. BULTOT, Rue Louis Bossus, 1, 5540 Hastière
Mr A. LEROY, Fonds des Chênes, 244, 5100 Wépion
Mr G. MOUYARD, Rue St Roch, 35, 5060 Falisolle

Représentant le Bureau économique de la Province de Namur

Mr M. BRUYR, rue du Raurais, 47, 5020 Suarlée.
Mr L. PIETTE, rue de Maharenne, 39, 5537 Denée
Mr F. VERBORG, rue de Sclaigneaux, 660, 5300 Vezin

Représentant la Ville de Namur

Mr J-L. CLOSE, esplanade de l'Hôtel de Ville, 1, 5000 Namur

Représentant la Ville d'Andenne

Mr V. SAMPAOLI, place du Nouveau Monde, 13, 5300 Andenne

Représentant la Commune de Floreffe

Mr J-M. PECTOR, rue du Coriat, 45, 5150 Floreffe

Administrateurs suppléants

Représentant la Région wallonne

Mr W. BORSUS, rue de Belvaux, 5 , 5377 Sinsin
Mr J.-M. VAN ESPEN, Ave de la Pairelle, 74, 5000 Namur
Mr M. NICOLAS, Rue du Perseau, 30, 5100 Wierde
Mr M. COLLINGE, rue Croix Evrard, 6 , 5370 Verlée.
Mr J. MOISSE, place de Wallonie, 1, 5100 Jambes
Mr C. DELANGUE, rue Pichelin, 47, 5140 Tongrinne
Mr R. ROBAYE, rue de l'Ecole, 159, 5100 Namur

Représentant la Province de Namur

Mr G. BODART, rue sur l'Hesse, 16, 5336 Courrière
Mr A. ONCKELINCKS, rue du Nouveau Monde, 3, 5002 Saint-Servais
Mme A.-M. STRAUSS, rue du Lombard, 61, 5000 Namur

Représentant le Bureau économique de la Province de Namur

Mr J. KUYSKENS, bois de Nervelée, 2, 5020 Temploux
Mr M. LIBERT, Clos St Pierre, 21, 5541 Hastière-Par-Delà
Mr R. DEWART, rue Bocage, 9, 5310 Eghezée

Représentant la Ville de Namur

Mr F. LALOUX, esplanade de l'Hôtel de Ville, 1, 5000 Namur

Représentant la Ville d'Andenne

Mme C. GEMINE, Place des Tilleuls, 1, 5300 Andenne

Représentant la Commune de Floreffe

Mr A. MABILLE, rue Gubin, 11, 5150 Floriffoux

2.3. Le service de gestion

Le Service de Gestion du Port assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration ainsi que la gestion journalière de l'Association.

Siège du Port

Les services du Port autonome de Namur sont installés
Place Léopold, 3 à 5000 Namur.
Téléphone : 081/24.09.50.
Téléfax : 081/24.09.55.
Courriel : info@ portnamur.be
Site web : http://www.portnamur.be

Personnel de gestion

Les agents du Port font partie du personnel du Ministère wallon de l'Equipement et des Transports. Ils sont mis à la disposition du Port, à temps partiel, par le Gouvernement wallon.

Directeur : Marc BAUVIN

Affaires générales et investissements :
Jean-Luc VIGREUX

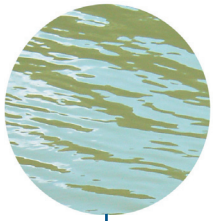

Gestion financière et relations extérieures (autres ports wallons, niveau fédéral et européen) :
Claude MARTIN

Promotion et Secrétariat du Conseil :
Jean-Jacques HANSE

Assistance technique : Paul DUFAYS

Assistance administrative :
Jocelyne PHILIPPART

Secrétariat : Fernande GOFFAUX

2.4. Implantation des ports

Depuis la création du Port autonome de Namur en 1978, la gestion de 25 ports et zones portuaires ou industrielles ainsi que de 5 ports publics lui a été confiée. L'implantation de ces ports et zones portuaires est indiquée sur les cartes reprises aux pages à ci-après.

Les ports sont plus particulièrement réservés aux utilisateurs de la voie d'eau tandis que les zones portuaires et industrielles peuvent être concédées tant à ceux-ci qu'à des investisseurs industriels ne l'utilisant pas.

Les ports publics sont réservés exclusivement au chargement et au déchargement des bateaux. Ils ne peuvent être concédés et leur utilisation est conditionnée à l'obtention d'une autorisation à titre précaire ou d'une autorisation d'effectuer des opérations isolées comme défini au chapitre «Conditions d'installation». Plusieurs ports et zones portuaires sont en cours de création, d'extension ou d'équipement. Ils seront à la disposition des candidats utilisateurs de la voie navigable ou des investisseurs industriels au cours des prochaines années.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur se trouvent presque exclusivement en «zone industrielle» au plan de secteur.

Les ports situés le long de la Meuse en aval de Namur sont accessibles aux bateaux de 2.000 tonnes et aux convois poussés de 9.000 T. Ceux situés le long de la Sambre et le long de la Meuse en amont de Namur sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent au carrefour du réseau européen de voies navigables reliant la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elles bénéficient d'un accès aisé vers les grands ports européens. En outre, l'ouverture récente de la liaison Rhin-Main-Danube permet aux bateaux naviguant sur le réseau ouest européen de rejoindre aisément les pays de l'Est de l'Europe.

La zone portuaire de Malonne est raccordée directement au réseau S.N.C.B. par une voie de desserte aboutissant à la gare de Flawinne située sur la dorsale wallonne.

Les zones portuaires de Tamines, de Beez, de Malonne et de Seilles sont spécialement équipées en eau potable, en force motrice et en égouts. Les autres zones se trouvent le long de voiries où de tels équipements existent.

Toutes les zones se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une autoroute. Elles sont reliées au réseau autoroutier par des routes communales et régionales.

Les croquis des zones portuaires repris à l'annexe 1.

Implantation des zones portuaires de la Sambre en amont de Namur

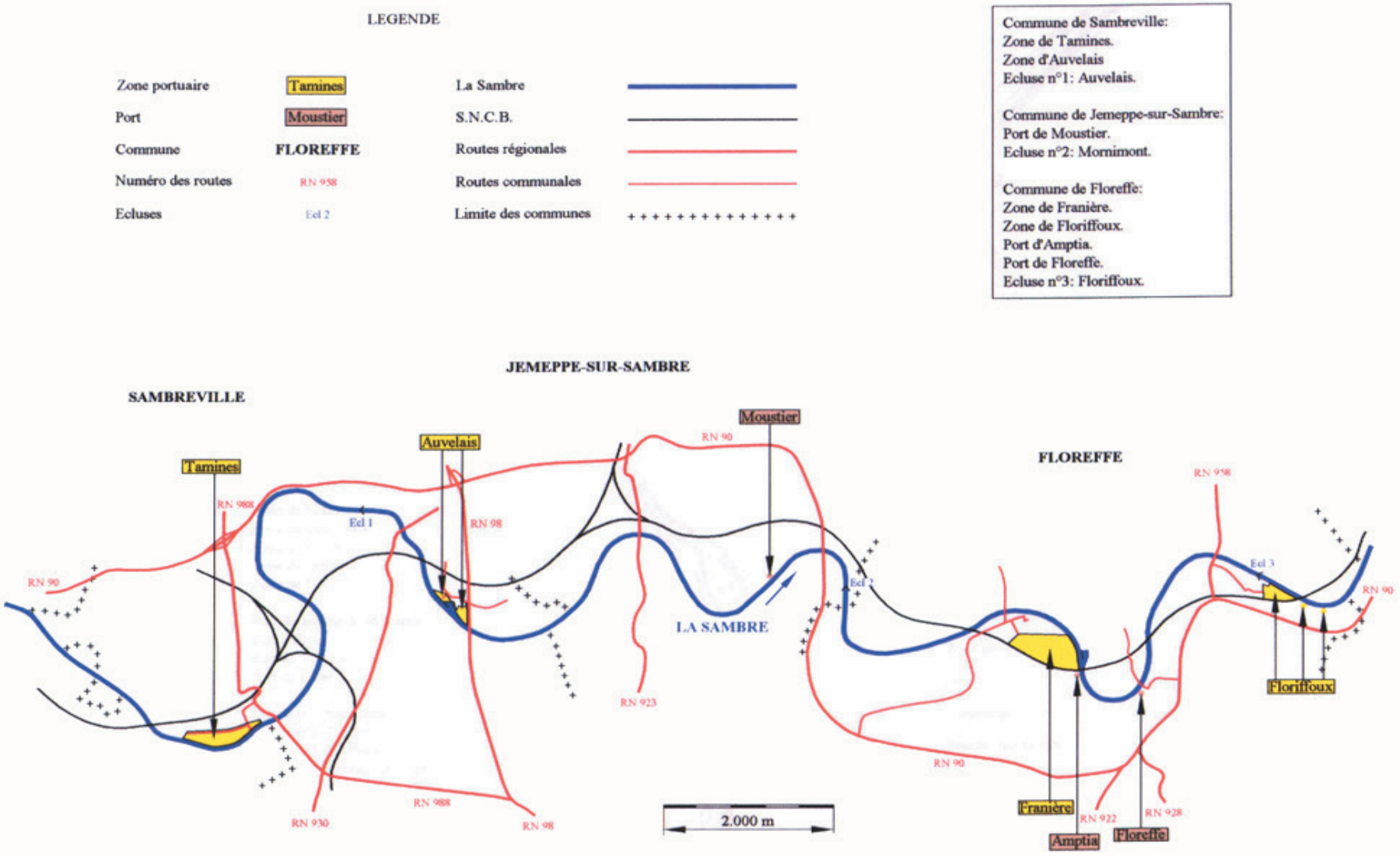

Implantation des zones portuaires sur le territoire de la ville de Namur

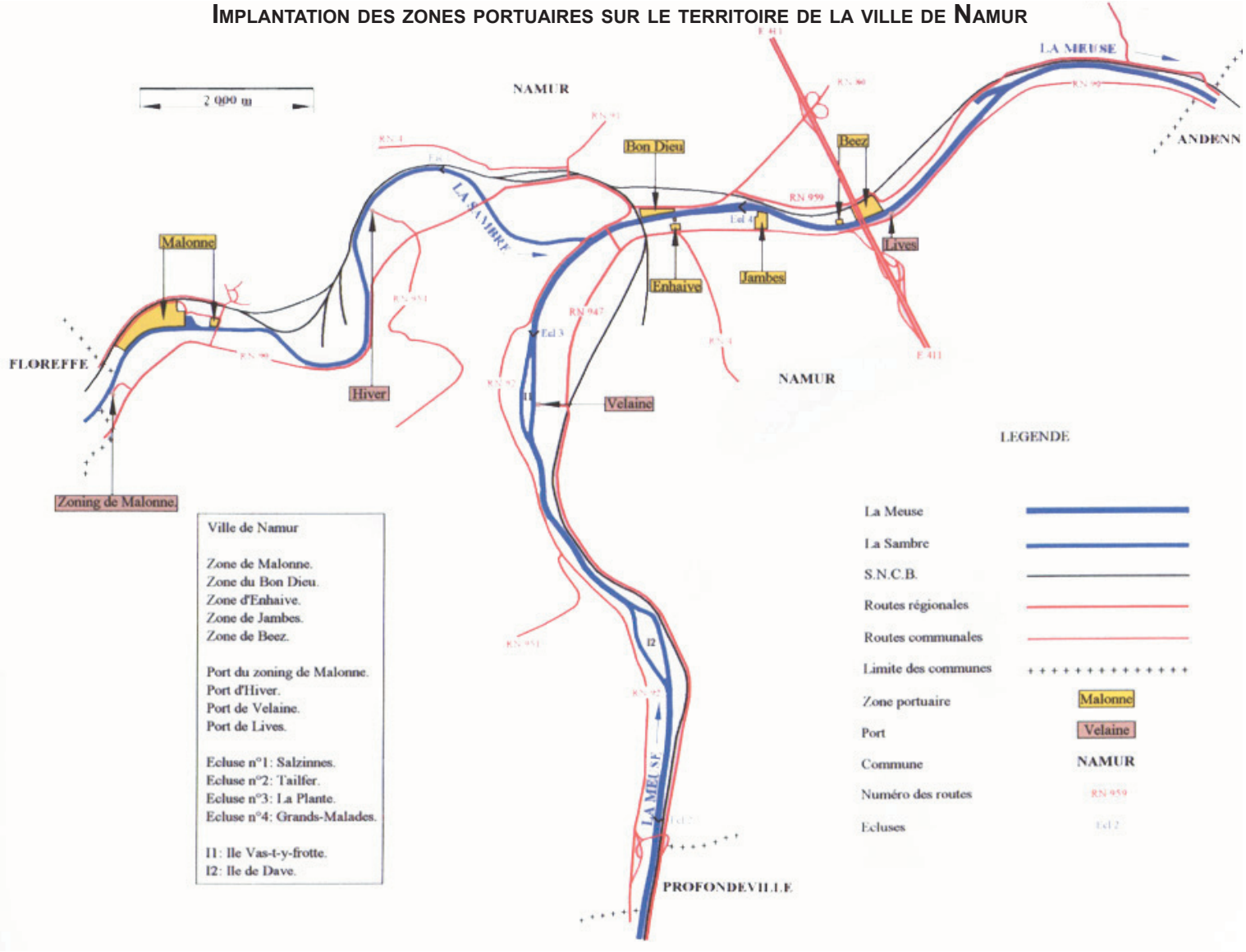

Implantation des zones portuaires sur le territoire de la ville d'Andenne

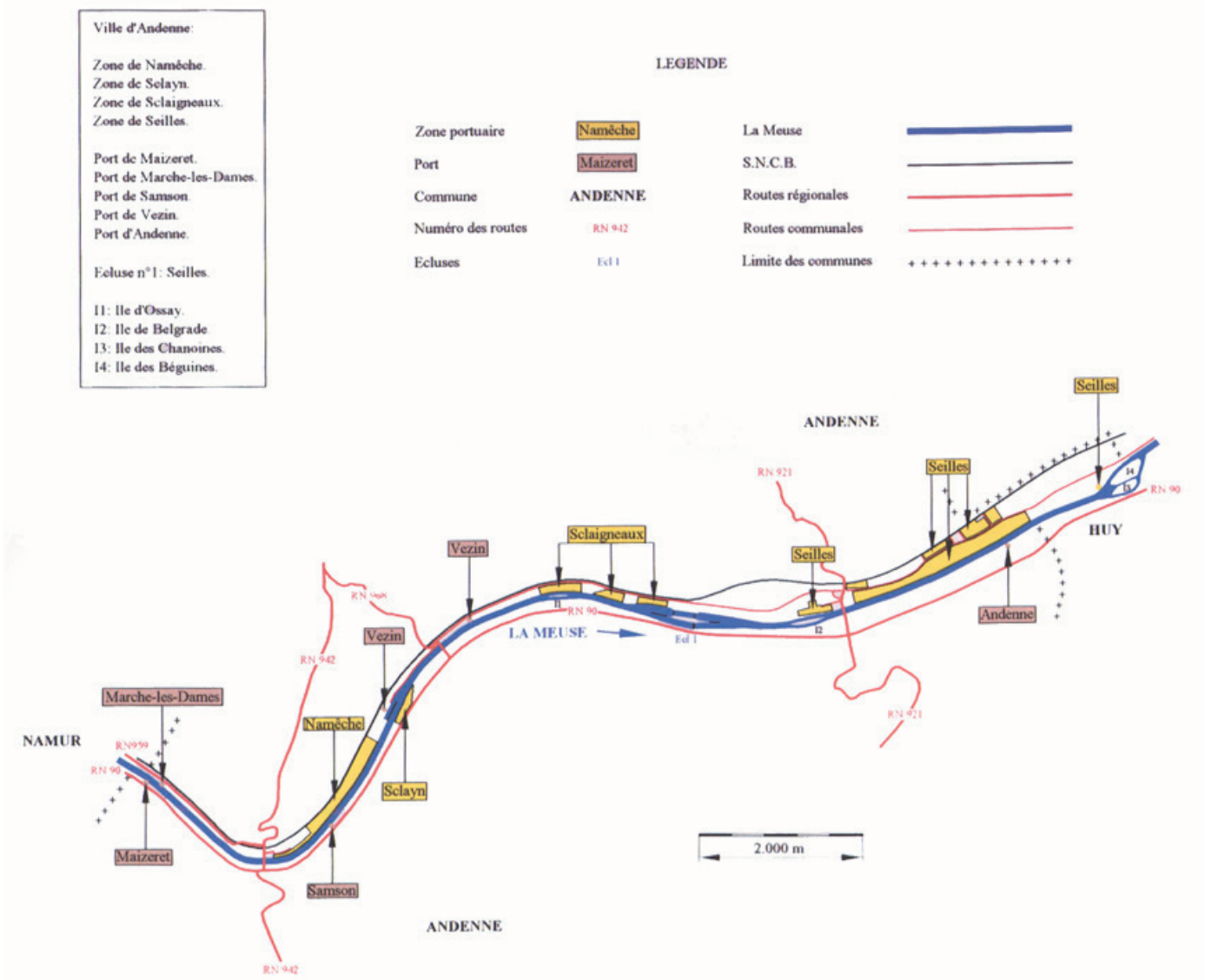

Implantation des zones portuaires sur la haute-Meuse en amont de Namur

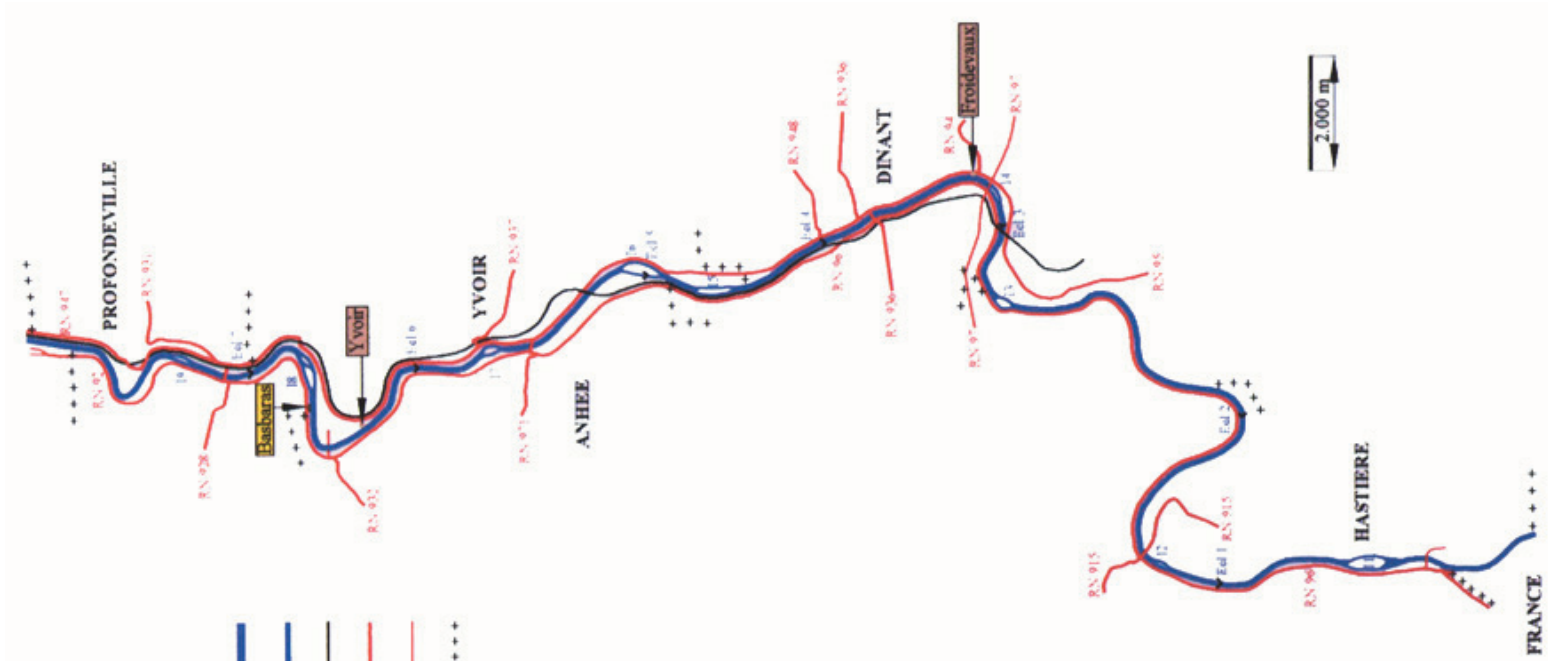

2.5. Conditions d'installation - Tarifications

Les conditions d'installation et les montants des redevances et péages sont fixés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juillet 1992 publié au Moniteur belge du 29 septembre 1992.

Les montants des redevances et péages dont question ci-après sont liés à l'indice général des prix à la production industrielle.

Il existe trois moyens d'obtenir le droit d'occuper les terrains ou d'utiliser les murs de quai dont la gestion a été confiée au Port autonome de Namur :

1. Le contrat de concession
2. L'autorisation à titre précaire
3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées

2.5.1. Le contrat de concession

Des contrats de concession peuvent être octroyés à des utilisateurs de la voie d'eau ou à des candidats investisseurs industriels aux conditions suivantes :

Montants des redevances de concession (hors T.V.A.)

Les montants de base des redevances de concession sont fixés à (prix applicables en 1991) :

- zone de quai (située à l'arrière d'un mur de quai sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m2/an.

- zone industrielle valorisée par la présence d'une route (située à l'arrière de la route sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m2/an.

- zone industrielle (située à l'arrière des zones précitées) : 0,1983 Euros/m2/an.

Des suppléments aux montants de base sont prévus pour les zones situées en agglomération et pour celles spécialement équipées.

En ce qui concerne les surfaces bâties et les terrains concédés pour des implantations à caractère commercial, le Conseil d'Administration détermine le montant des redevances.

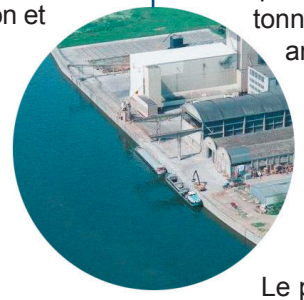

Durée des concessions

La durée des concessions est fixée par le Conseil d'Administration en fonction des investissements que le concessionnaire compte réaliser sur la zone concédée

Investissement	Durée de la concession.
Aucun	5 ans
peu d'investissement	10 ans
Important	30 ans
Très important	3 x 30 ans

En cas d'accord des parties, les concessions sont renouvelables.

Péages sur tonnage manipulé

Dans toute l'étendue des zones gérées par le Port autonome de Namur, chaque opération de manutention de matériaux donne lieu au paiement d'un péage par tonne manipulée.

Dans les zones portuaires.

L'usage d'un quai implique un trafic fluvial annuel minimum de 150 tonnes/mètre courant de quai comptabilisé à 0,0372 Euros/t.

Le péage pour trafic fluvial est dégressif pour le tonnage manipulé qui dépasse le minimum annuel imposé, soit :

- de 151 à 300 t/mètre courant de quai : 0,0186 Euros/t,
- au-delà de 300 t/mètre courant de quai : 0,0093 Euros/t.

Dans les zones industrielles.

Le péage pour trafic par camions ou wagons est fixé uniformément à 0,0496 Euros/t.

Dans tous les cas, il est imposé pour l'ensemble de la concession un péage global annuel correspondant à un trafic minimum de 1 t/m2. Si le total des trafics par rapport à la superficie de la concession n'atteint pas la valeur de 1 t/m2, le déficit est compté au tarif forfaitaire de 0,0496 Euros/t.

2.5.2. L'autorisation à titre précaire

Des autorisations d'occupation à titre précaire peuvent être accordées pour des durées indéterminées mais généralement courtes. Ces autorisations sont révocables moyennant préavis de deux mois (de l'une ou l'autre des parties).

Les montants des redevances pour des autorisations à titre précaire sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les péages sont fixés à :
- 0,0496 Euros/t pour le trafic par camions ou par wagons
- 0,0372 Euros/t pour le trafic par voie d'eau

2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées

Le Conseil d'Administration peut accorder l'autorisation d'effectuer des opérations isolées de chargement et de déchargement de bateaux dans les ports publics ou dans les zones portuaires non concédées.

Pour les opérations isolées, le péage est uniformément fixé à 0,0744 Euros la tonne manipulée.

3 Bilan des activités 2006

Découlant des missions qui lui ont été assignées, (voir chapitre 2), le Port Autonome de Namur gère, aménage et équipe les zones portuaires situées le long de la voie d'eau pour les mettre à disposition des utilisateurs de la voie d'eau et d'autres candidats investisseurs, selon des conditions tarifaires qui sont décrites au chapitre 2.

Depuis 2003, le Port Autonome gère également 2 activités liées au tourisme fluvial, à savoir les ports de plaisance de Jambes et d'Amée et le restaurant de la plage d'Amée.

L'activité du Port Autonome comporte ainsi deux volets:

l'un, industriel lié au transport de marchandises et aux activités commerciales, l'autre, touristique, lié au développement de la plaisance.

3.1. Activités industrielles

Ces activités se déroulent sur l'ensemble des ports et des zones portuaires situés le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur. Leur implantation est décrite de manière précise au chapitre 2.

Graphique : Nombre de concessions accordées depuis la création du Port

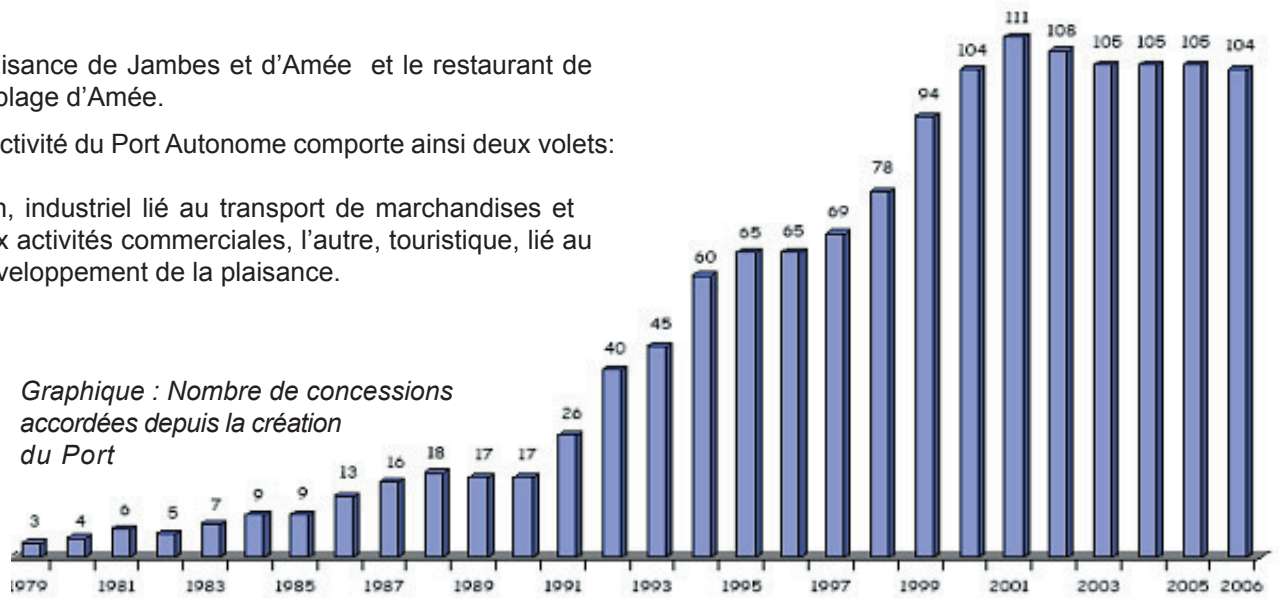

3.1.1. Occupation des zones portuaires

Les zones portuaires et les ports, du fait de leur superficie, se prêtent à l'octroi de concession de longue durée. Ils sont presque exclusivement situés en « zone industrielle au plan de secteur.

Par rapport à l'année 2005, la superficie totale gérée par le PAN a diminué de 20 ha, suite à la décision de la Région wallonne de retirer le terrain de 20 ha situé dans la zone portuaire de Franière. Ce fait résulte de l'impossibilité de mettre en œuvre le projet. Sur une superficie totale de 141 ha.

- 105,20 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée, et 35,80 ha ne sont pas concédables (ils sont affectés à des équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....).

- 17,94 ha sont encore à aménager; ils concernent essentiellement la zone portuaire de Namèche (13,90 ha), la plate-forme multimodale d'Auvelais (2,45 ha) et le port d'Yvoir (1,58 ha).

- après aménagement de ces terrains , ce seront donc 123,00 ha qui pourront être concédés.

- 79,80 ha sont effectivement occupés, soit un taux d'occupation de 75,88 % par rapport à la superficie concédable actuellement et de 56,56 % par rapport à la superficie totale.

- 43,30 ha restent disponibles (25,37 ha disponibles au 31 décembre 2006 et 17,93 hectares qui le seront dans le courant des prochaines années après aménagement des terrains concernés).

Graphique : Evolution des surfaces concédées et des redevances d'occupation

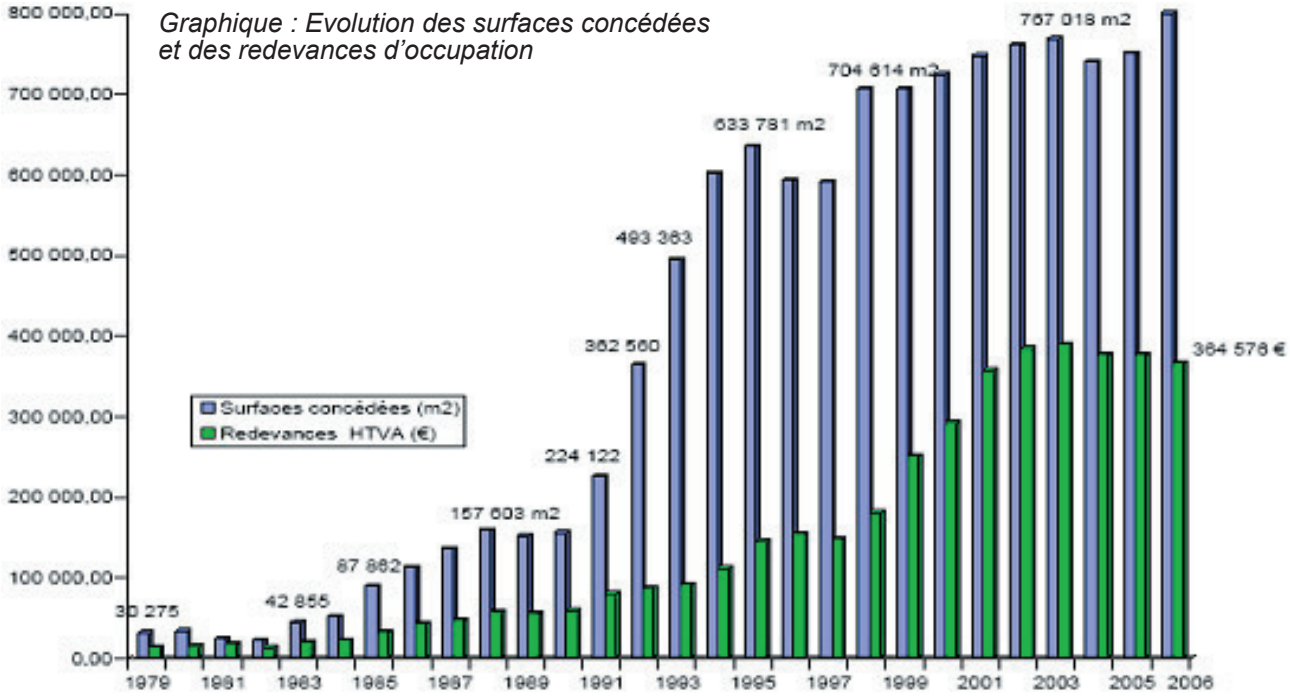

Graphique : Ventilation par rapport à la superficie concédable

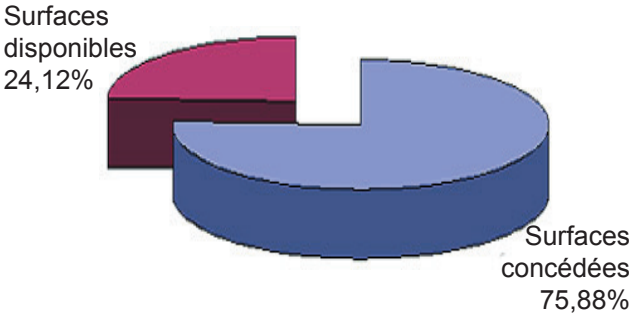

Graphique : Ventilation par rapport à la superficie totale

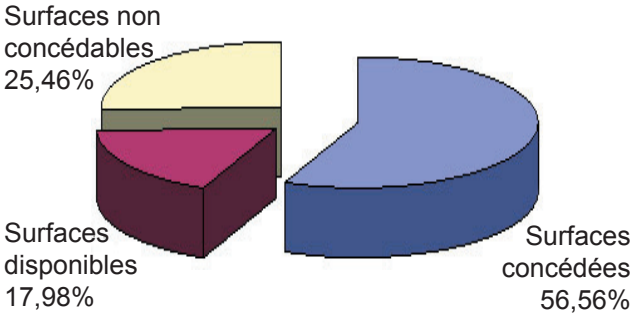

Le tableau en page suivante fournit une vue d'ensemble de l'occupation des zones portuaires au 31 décembre 2006.

OCCUPATION DES ZONES PORTUAIRES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2006

Tableau récapitulatif

Zones portuaires	Surfaces totales	Surfaces à aménager		Surfaces concédables		Surfaces concédées	Surfaces disponibles	
		Surfaces réservées	Surfaces non réservées	Au 31/12/2006	Après aménagements		Au 31/12/2006	Après aménagements
Zone portuaire de Tamines	136 477,00	0,00	0,00	111 516,00	111 516,00	90 109,00	21 407,00	21 407,00
Zone portuaire d'Auvelais	40 495,00	0,00	24 445,00	12 824,00	37 269,00	7 604,00	5 220,00	29 665,00
Zone portuaire de Mornimont	21 502,00	0,00	0,00	20 538,00	20 538,00	1 025,00	19 513,00	19 513,00
Port de Moustier	8 090,00	0,00	0,00	1 598,00	1 598,00	1 598,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Floriffoux	55 296,00	0,00	0,00	45 902,00	45 902,00	45 902,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Malonne	187 450,00	0,00	0,00	141 209,00	141 209,00	130 540,00	10 669,00	10 669,00
Zoning de Malonne	2 620,00	0,00	0,00	2 620,00	2 620,00	1 820,00	800,00	800,00
Port d'Anhée	5 166,00	0,00	0,00	5 166,00	5 166,00	5 166,00	0,00	0,00
Port d'Yvoir	15 795,00	15 795,00	0,00	0,00	15 795,00	0,00	0,00	15 795,00
Zone portuaire de Basbaras	8 384,00	0,00	0,00	7 950,00	7 950,00	7 950,00	0,00	0,00
Zone portuaire du Bon Dieu	16 320,00	0,00	0,00	15 470,00	15 470,00	0,00	15 470,00	15 470,00
Zone portuaire d'Enhaive	10 285,00	0,00	0,00	9 016,00	9 016,00	8 016,00	1 000,00	1 000,00
Zone portuaire de Jambes	15 806,00	0,00	0,00	15 806,00	15 806,00	15 806,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Beez	58 853,40	0,00	0,00	50 359,40	50 359,40	50 359,40	0,00	0,00
Port de Lives	5 411,00	0,00	0,00	3 811,00	3 811,00	3 811,00	0,00	0,00
Port de Maizeret	4 261,00	0,00	0,00	4 246,00	4 246,00	4 246,00	0,00	0,00
Port de Marche-les-Dames	16 029,00	0,00	0,00	15 819,00	15 819,00	15 819,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Namêche	147 794,00	0,00	139 013,00	8 781,00	147 794,00	8 781,00	0,00	139 013,00
Port de Samson	10 045,00	0,00	0,00	10 045,00	10 045,00	10 045,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Sclayn	36 329,00	0,00	0,00	31 738,50	31 738,50	23 901,00	7 837,50	7 837,50
Port de Vezin	41 524,00	0,00	0,00	23 164,00	23 164,00	7 878,00	15 286,00	15 286,00
Zone portuaire de Sclaigneaux	71 484,00	0,00	0,00	61 520,00	61 520,00	55 204,00	6 316,00	6 316,00
Zone portuaire de Seilles	474 746,00	0,00	0,00	441 152,00	441 152,00	298 200,00	142 952,00	142 952,00
Port d'Andenne	20 567,00	0,00	0,00	11 305,00	11 305,00	4 116,00	7 189,00	7 189,00
Totaux :	**1 410 729,40**	**15 795,00**	**163 458,00**	**1 051 555,90**	**1 230 808,90**	**797 896,40**	**253 659,50**	**432 912,50**

3.1.2. Recettes de concessions

En annexe 2 figurent

- le tableau de l'occupation de chacun des terrains des zones portuaires, ainsi que la situation des contrats de concession ;
- la liste des concessionnaires (adresse et type d'activités)

Le tableau ci-dessous donne les recettes de concessions par zones portuaires et pour chaque concessionnaire.

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Tamines	Automat 2000 S.A.	323,68	0,00	40,48	364,16
	B.B.G.A	1.207,12	0,00	170,12	1.377,24
	BEP Environnement	3.198,56	0,00	767,64	3.966,20
	Boffe R. et Roman Jesus	1.672,36	0,00	337,16	2.009,52
	Burton - Bois S.A.	283,38	0,00	35,42	318,80
	Cinergec S.A.	1.042,98	0,00	179,82	1.222,80
	Commune de Sambreville	1.700,64	0,00	313,68	2 .014,32
	Debroux	1.657,74	0,00	320,87	1.978,61
	Electros & Cuisines DEFITEC sprl	167,34	0,00	20,92	188,26
	F.P. Menuiserie	630,76	0,00	121,80	752,56
	I.G.E.T.C. SPRL	1.090,92	0,00	209,80	1.300,72
	I.S. NAILS Distribution	459,04	0,00	74,34	533,38
	Mestdagh S.A.	4.455,08	0,00	797,11	5.252,19
	MJ Décor	431,58	0,00	71,93	503,51
	MG Pose	863,16	0,00	143,86	1.007,02
	New Laboratoires Réunis	501,96	0,00	60,24	562,20
	Nikolic	779,18	0,00	132,04	911,22
	Pneus Z SPRL	1.468,92	0,00	230,68	1.699,60

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Tamines	Proneservim	4.151,62	0,00	0,00	4.151,62
	Toufane	1.937,14	0,00	322,62	2.259,76
Total Tamines		**28.023,16**	**0,00**	**4.350,53**	**32.373,69**
Auvelais	Sobémo S.A.	2.191,74	0,00	683,40	2.875,14
Total Auvelais		**2.191,74**	**0,00**	**683,40**	**2.875,14**
Mornimont	Remalux s.a.	491,48	0,00	607,16	1.098,64
Total Mornimont		**491,48**	**0**	**607,16**	**1098,64**
Moustier	Glaverbel S.A.	766,28	6.931,28	0,00	7.697,56
Total		**766,28**	**6.931,28**	**0,00**	**7.697,56**
Floriffoux	B.P.M.N.	575,38	0,00	1.349,24	1.924,62
	Hublet SPRL	9.722,60	0,00	2.430,66	12.153,26
	Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	1.167,88	2.238,48	0,00	3.406,36
Total Floriffoux		**11.465,86**	**2.238,48**	**3.779,90**	**17.484,24**
Malonne	Champion Caravannes	2.702,12	0,00	549,66	3.251,78
	Degreef	958,50	0,00	158,18	1.116,68
	Denimat SPRL	2.061,96	0,00	400,40	2.462,36
	Garwig S.A.	5.017,76	0,00	1.254,44	6.272,20
	Gérard Affrètement S.A.	1.042,09	0,00	213,63	1.255,72
	Hydrocar S.A.	3.724,44	0,00	931,58	4.656,02
	S.I.A.E.E.	1.396,38	0,00	255,58	1.651,96
	TEC.	9.864,56	0,00	2.466,14	12.330,70
	Wagneur	0,00	0,00	0,00	0,00
	WilmetS.A.	4.801,24	0,00	1.200,30	6.001,54
Total Malonne		**31.569,05**	**0,00**	**7.429,91**	**38.998,96**

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Zoning de Malonne	Gillain	11.980,86	0,00	109,14	12.090,00
Total zoning de Malonne		**11.980,86**	**0,00**	**109,14**	**12.090,00**
Anhée	Carrières de Haut-le-Wastia	2.155,70	0,00	910,74	3.066,44
Total Anhée		**2.155,70**	**0,00**	**910,74**	**3.066,44**
Basbaras	Basbaras Distribution S.A.	3.778,92	210,57	683,40	4.672,89
Total Basbaras		**3.778,92**	**210,57**	**683,40**	**4.672,89**
Bon Dieu		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
Total Bon Dieu		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Enhaive	Thomas et Piron	43.059,10	0,00	0,00	43.059,10
	Ville de Namur	4.229,40	0,00	86,32	4.315,72
Total Enhaive		**47.288,50**	**0,00**	**86,32**	**47.374,82**
Jambes	Inducom S.A.	8.634,32	0,00	725,22	9.359,54
	Interbéton S.A.	431,60	876,23	0,00	1.307,83
Total Jambes		**9.065,92**	**876,23**	**725,22**	**10.667,37**
Beez	De Graeve S.A.	4.292,70	0,00	1.068,17	5.360,87
	Geniemat SPRL	525,32	0,00	131,34	656,66
	IDEG	193,18	0,00	47,82	241,00
	Gralex S.A.	8591,68	10.174,35	0,00	18.766,03
	Meuse & Sambre S.A.	3.145,32	0,00	377,46	3.522,78
Total Beez		**16.748,20**	**10.174,35**	**1.624,79**	**28.547,34**
Lives	Gralex S.A.	1762,26	0,00	1.571,87	3.334,13
Total Lives		**1.762,26**	**0,00**	**1.571,87**	**3.334,13**

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Maizeret	Carrières de Leffe S.A.	2.036,06	6.607,12	0,00	8.643,18
Total Maizeret		**2.036,06**	**6.607,12**	**0,00**	**8.643,18**
Marche-les-Dames	Dolomies de Marche-les-Dames	6.054,38	25.977,09	0,00	32.031,47
Total Marche-les-Dames		**6.054,38**	**25.977,09**	**0,00**	**32.031,47**
Namèche	Panistar S.A.	8.998,36	0,00	526,56	9.524,92
Total Namêche		**8.998,36**	**0,00**	**526,56**	**9.524,92**
Samson	Carmeuse S.A.	4.169,24	0,00	1.678,77	5.848,01
Total Samson		**4.169,24**	**0,00**	**1.678,77**	**5.848,01**
Sclayn	Andenne Pro services	3.646,04	0,00	635,22	4.281,26
	Dolomies de Marche-les-Dames	3.675,24	0,00	1.767,95	5.443,19
	Immobilière Blaton S.A.	1.938,96	0,00	654,38	2.593,34
	Lamquet Michel				0,00
	Van Praet Henri				0,00
Total Sclayn		**9.260,24**	**0,00**	**3.057,55**	**12.317,79**
Vezin	Marda SA	3.298,34	0,00	1.366,79	4.665,13
Total Vezin		**3.298,34**	**0,00**	**1.366,79**	**4.665,13**
Sclaigneaux	A. L. G. S.A.	158,24	0,00	19,78	178,02
	Carmeuse S.A.	4.421,22	1.811,67	212,19	6.445,08
	HBB	988,46	0,00	186,08	1.174,54
	Gerday travaux s.a.	2.237,94	0,00	559,50	559,04
	S.W.D.E.	314,82	0,00	78,70	393,52
	Ville d'Andenne	27.047,70	0,00	762,42	27.810,12
Total Sclaigneaux		**35.168,38**	**1.811,67**	**1818,67**	**36.560,32**

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Seilles	A. L. G. S.A.	90,14	0,00	11,26	101,40
	Amand Dominique	3.042,59	0,00	86,32	3.128,91
	Atelier Traiteur sprl	0,00	0,00	0,00	0,00
	Ateliers Robert S.A.	2.631,40	0,00	657,86	3.289,26
	Carma SPRL	1.112,28	0,00	205,34	1.317,62
	Chaudronneries & Tuyauteries indust	2.215,00	0,00	446,08	2.661,08
	Chéricoux S.A.	1.108,88	0,00	277,24	1.386,12
	Cuisitec	419,60	0,00	104,90	524,50
	Danheux et Maroye	0,00	0,00	446,40	446,40
	Deltalak	454,08	0,00	113,57	567,65
	Devos	839,16	0,00	209,80	1.048,96
	D.L.M. & Partners S.A.	574,46	0,00	107,12	681,58
	Easy home (Moreau)	0,00	0,00	0,00	0,00
	First Motor sport	719,28	0,00	179,82	899,10
	Interagri Dumoulin S.A.	393,22	1.476,81	0,00	1.870,03
	KLAPS S.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
	Louis Carrosserie	239,76	0,00	29,98	269,74
	Métal Protection	6.103,50	0,00	237,40	6.340,90
	Meuse & Sambre S.A.(1)	38.530,58	0,00	2.035,60	40.566,18
	Moniquet	1.343,50	0,00	239,20	1.582,70
	Mossoux SPRL	1.548,74	0,00	324,30	1.873,04
	Norland S.A.	22.574,14	0,00	1.478,82	24.052,96
	Père Olive	6.864,62	0,00	1.465,98	
	Pirotte V.	124,92	0,00	31,22	156,14

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Seilles (suite)	Prison d'Andenne	194,22	0,00	39,56	233,78
	S.C.A.M	786,42	3.850,49	0,00	4.636,91
	T.W.T. S.A.	11.996,04	0,00	920,27	12.916,31
	Techno Métal Industie SPRL	2.011,60	0,00	305,22	2.316,82
	TIMSONNET Transports	846,30	0,00	128,04	974,34
	Trana S.A.	5.085,36	0,00	1.416,71	6.502,07
	Transanden SPRL	1.054,96	0,00	263,74	1.318,70
	Transport Abraham	6.473,95	0,00	1.554,08	8.028,03
	Tech Sign	7.052,62	0,00	144,76	7.197,38
Total Seilles		**126.431,32**	**5.327,30**	**13.460,59**	**136.888,61**
Andenne	Andenne Mat	1.871,60	514,46	315,32	2.701,38
Total Andenne		**1.871,60**	**514,46**	**315,32**	**2.701,38**
Totaux pour l'ensemble des zones portuaires		**364.575,85**	**60.668,55**	**44.786,63**	**459.462,03**

3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités

Le tableau suivant reprend les concessionnaires qui opèrent des transbordements de marchandises par la voie d'eau et les recettes générées par cette activité.

Concessionnaires	Surface de concession (m2)	Redevance de concession (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (€ HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (€ HTVA)	Total des recettes (€ HTVA)
Dolomies de Marche-les-Dames	31.828,00	13.027,96	25.977,09	3.134,74	42.139,79
Gralex S.A.	25.871,00	10.785,54	11.050,58	1.571,87	23.407,99
Glaverbel S.A.	1.598,00	766,28	6.931,28	0,00	7.697,56
Carrières de Leffe S.A.	4.246,00	2.036,06	6.607,12	0,00	8.643,18
Carmeuse S.A.	20.637,00	8.590,46	1.811,67	1.890,96	12.293,09
Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	4.151,00	1.167,88	2.238,48	0,00	3.406,36
Interagri Dumoulin S.A.	820,00	393,22	1.476,81	0,00	1.870,03
S.C.A.M	1.640,00	786,42	3.850,49	0,00	4.636,91
Interbéton S.A.	908,00	431,60	876,23	0,00	1.307,83
Andenne Mat	4.116,00	1.871,60	514,46	315,32	2.701,38
Total :	95.815,00	39.857,02	61.334,21	6.912,89	108.104,12

Comme le montrent les graphiques ci-contre, les concessions utilisant la voie d'eau représentent

- 12,00% de l'ensemble des surfaces concédées par le PAN.
- 23,53% des recettes de l'ensemble des concessions.

On peut donc noter que l'activité transport de marchandises par la voie d'eau représente une part modeste tant en nombre de concessions qu'en recettes générées par cette activité.Ces chiffres devraient toutefois évoluer positivement dans le futur avec la mise en œuvre progressive des projets en gestation : développement de la plate-forme multimodale à Auvelais, coopération avec le port de Givet, transport de déchets par la voie d'eau…

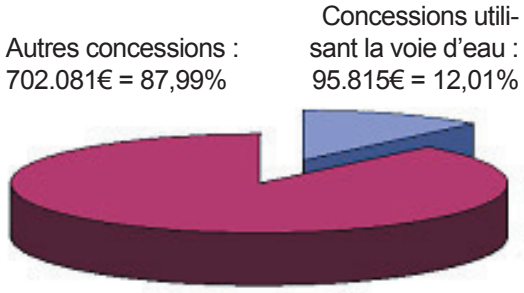

Graphique : ventilation des surfaces occupées

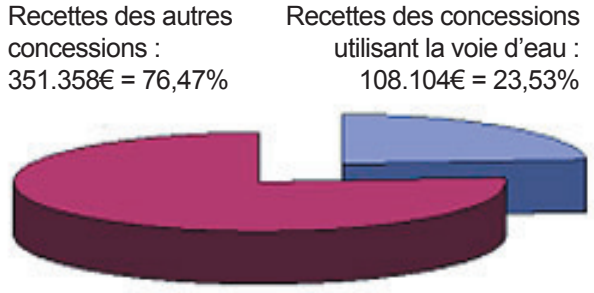

Graphique : ventilation des recettes

3.1.4. Marchandises transportées par la voie d'eau

Le tableau ci-dessous fournit la nature et le tonnage des marchandises transportées par voie fluviale, en distinguant les tonnages chargés et déchargés dans les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur.

Concessionnaires	Marchandises	Tonnage (T)		
		Importation	Exportation	Total
Dolomies de Marche-les-Dames	Produits de carrière	0	1.858.216	1.858.216
Gralex	Produits de carrière	0	935.160	935.160
Glaverbel	Produits de carrière	2.163	0	2.163
Glaverbel	Sable de verrerie	349.369	0	349.369
Glaverbel	fuel	162.927	0	162.927
Carrières de Leffe	Produits de carrière	0	466.769	466.769
Carmeuse	Produits de carrière	0	40.282	40.282
Silos de Floreffe	Produits agricoles	0	107.923	107.923
Interagri	Produits agricoles	0	73.425	73.425
Degraeve	Produits de carrière	0	0	0
S.C.A.M.	Produits agricoles	0	74.496	74.496
Interbéton	Matériaux de construction	25.866	0	25.866
Andenne Mat	Matériaux de construction	11.439	0	11.439
Total		**551.764**	**3.556.271**	**4.108.035**

Les exportations représentent la part majeure des tonnages transportés : 86,57 % contre 13,43 % pour les importations.

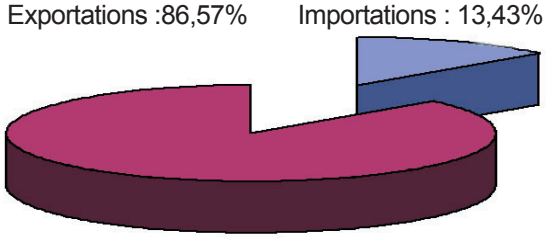

Graphique : ventilation des recettes

Nature des marchandises transportées

- Les **exportations** sont constituées majoritairement de produits de carrière (92,81 %) et dans très faible proportion , de produits agricoles (7,19 %)

- Les **importations** sont constituées de sable de verrerie (63,32 %), de fuel (29,53 %) et de matériaux de construction (7,15 %).

Les statistiques fournies par la Direction générale des Voies hydrauliques pour la Province de Namur englobent les tonnages chargés ou déchargés sur l'ensemble des ports privés et publics.

	Tonnages chargés	Tonnages déchargés	Total (T)
Ports privés	903.112	524.222	**1.427.334**
Ports gérés par le PAN	3.556.271	551.764	**4.108.035**
Total Province de Namur	4.459.383	1.075.986	**5.535.369**

On s'aperçoit donc que le PAN contribue aux tonnages transportés en Province de Namur à hauteur de
- 79,75 % pour les tonnages chargés
- 51,28 % pour les tonnages déchargés

3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau

Le coût du transport fluvial est très avantageux, particulièrement pour le transport à moyenne et longue distance de matériaux pondéreux. Ce mode est également le plus écologique et offrant le plus de sécurité.

Après une période de croissance soutenue entre 1991 et 2000, résultant des investissements réalisés par le PAN et également de la libéralisation du trafic fluvial en 2000 (suppression du tour de rôle), le trafic a connu une stabilisation en 2002 et 2003.

En 2004, le trafic a augmenté de 207.701 t, soit une progression de 6 % par rapport à 2003.

Après un léger tassement en 2005, résultant principalement d'une baisse de tonnage de la firme Carmeuse (-192.778 t par rapport à 2004), et, dans une moindre mesure, de la cessation des activités de Collot et Big Mat suite aux expropriations sur le site du port du Bon Dieu à Jambes, l'année 2006 connaît une nouvelle progression de 508.775 T, soit une croissance de 14,14 % par rapport à 2005.

Les progressions les plus importantes s'observent pour les Dolomies de Marche-les-Dames (+311.259 T), Gralex (+138.204 T), Carrières de Leffe (+120.674 T) et Glaverbel (+77.336 T).

Par contre, on observe une diminution pour S.C.A.M. (62.444 T) et Carmeuse (-58.869 T).

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tonnages manipulés par la voie d'eau au cours des 5 dernières années.

Concessionnaires	2002 (T)	2003 (T)	2004 (T)	2005 (T)	2006 (T)	Différence par rapport à 2005 (T)
Dolomies de Marche-les-Dames	1.246.558	1.354.112	1.453.566	1.546.957	1.858.216	311.259
Gralex	771.028	668.266	802.800	796.956	935.160	138.204
Glaverbel	348.589	386.692	457.473	437.123	514.459	77.336
Carmeuse	503.563	348.341	291.929	99.151	40.282	-58.869
Carrières de Leffe	328.592	316.883	335.690	346.095	466.769	120.674
Silos de Floreffe	52.452	100.196	94.112	121.088	107.923	-13.165
Degraeve	-	72.687	31.437	0	0	0
S.C.A.M.	46.245	51.666	26.329	136.940	74.496	-62.444
Interagri	44.525	47.187	69.956	70.679	73.425	2.746
Interbéton	43.839	27.193	19.237	27.073	25.866	-1.207
Collot	14.869	22.317	16.039	0	0	0
Andenne Mat	11.828	12.480	10.491	9.857	11.439	1.582
Chantiers Houillers de la Meuse	9.878	8.018	8.617	3.380	0	-3.380
Gerday	-	6.434	4.440	0	0	0
Basbaras	1.164	3.443	1.440	3.961	0	-3.961
Norland	1.148	3.223	0	0	0	0
BPMN	6.531	1.450	0	0	0	0
Carrière de Haut le Wastia	3.071	0	2.226	0	0	0
Sobemo	-	0	12.507	0	0	0
Total	**3.433.880**	**3.430.588**	**3.638.289**	**3.599.260**	**4.108.035**	**508.775**

Graphique : Evolution des tonnages manipulés par la voie d'eau depuis la création du Port en 1978

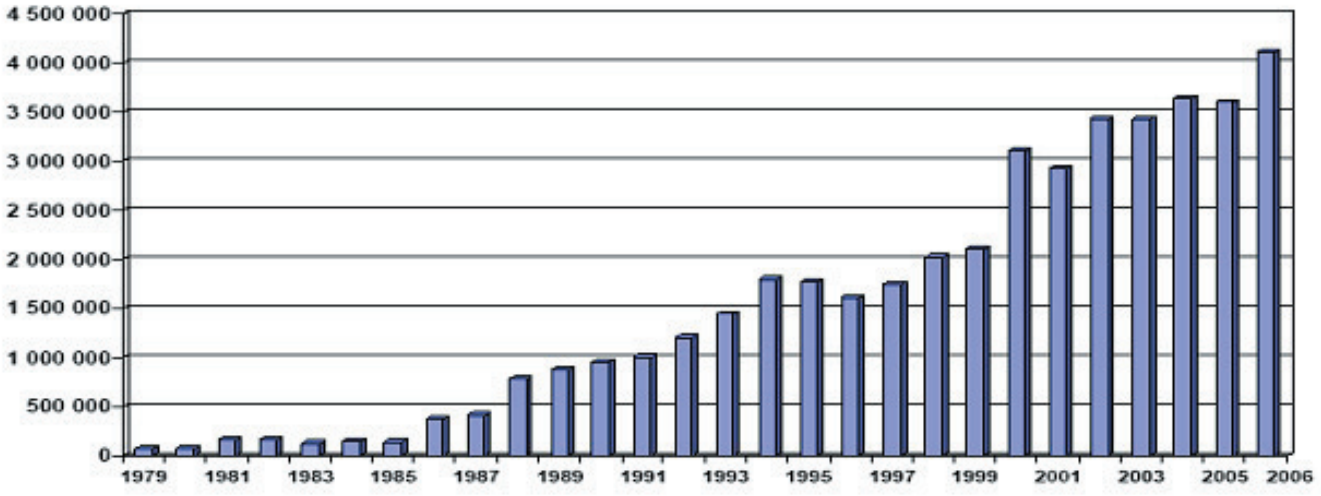

3.1.6. Les Ports publics

Les ports publics sont ceux qui ne se prêtent pas à l'octroi de concession de longue durée ou qui ne sont pas situés en zone industrielle au plan de secteur. Ils sont réservés au chargement ponctuel de produits destinés à être transportés par la voie d'eau.

Au 31 décembre 2006, les ports publics suivant ont été confiés à la gestion du Port Autonome de Namur :

Port d'Amptia

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 9.000 m2
Longueur de quai : 100 m

Port de Floreffe

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 1.275 m2
Longueur de quai : 100 m

Port d'Hiver

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 1.440 m2
Longueur de quai : 100 m

Port de Jambes (Velaine)

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : Par voirie communale à partir de la R.N. 947
Superficie : 1.204 m2
Longueur de quai : 100 m

Port de Froideveaux

Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse
Accès : Situé le long de la R.N. 95
Superficie : 700 m2
Longueur de quai : 70 m

3.2 Tourisme fluvial

Au cours de l'année 2006, le PAN a pousuivi la gestion de l'activité tourisme fluvial laquelle comporte 2 volets : les infrastructures des ports de plaisance de Jambes et d'Amée, et le restaurant de la plage d'Amée.

3.2.1. Ports de plaisance

Cette activité initiée en 2003 acquiert à présent son rythme de croisière. Aussi, le Conseil d'administration a décidé de mettre fin au contrat de service annuel et de recourir à un nouveau marché de concession de service d'une durée de 15 ans.

Après appel à candidatures, le Conseil d'Administration a marqué son accord de confier à Mr Delaby la gestion de ports de plaisance selon les modalités suivantes

- le gestionnaire assume les frais de gestion (coût du personnel de gestion et du personnel, entretien ordinaire des infrastructures, assurances couvrant sa responsabilité, frais de saisonnier, bureau…) et encaisse les recettes (taxes d'accostage, vente de carburant, vente de boissons, valorisation de services offerts aux plaisanciers) sur base du budget prévisionnel établi dans l'offre de Mr Delaby. Ce montant s'élève à 89.250 € HTVA.

- Au terme de cette période, le contrat peut être renouvelée pour un terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2009 et se terminant au 31 octobre 2013.

- A l'expiration de ce terme, la convention peut être renouvelée pour un nouveau terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2014 et se terminant au 31 octobre 2018.

- A chacune des échéances (31 octobre 2008, 31 octobre 2013, et 31 octobre 2018), la convention de concession de service est résiliable de plein droit et sans mise en demeure du concessionnaire.

- Pour la première période (2006 – 2008), le montant de 89.250 € alloué à Mr Delaby est fixe. Pour les deux autres périodes d'une durée de 5 ans , soit (2009 -2013) et (2014 – 2018), il sera procédé à l'évaluation des recettes et dépenses à mi-parcours, respectivement fin 2011 et fin 2016, afin d'adapter (en plus ou en moins) le montant de la redevance annuelle pour le restant de la période restant à couvrir.

La mission confiée à Mr Delaby consiste principalement :

- à accueillir les plaisanciers et à percevoir les taxes dues pour l'accostage des bateaux ;

- à assurer la promotion et l'animation du port de plaisance suivant un programme agréé par le Port Autonome.

Point de vue touristique

Globalement, le nombre de nuitées a connu une croissance globale de 31 % entre 2003 et 2006. En particulier, une croissance de fréquentation de 84% a été observée au port d'Amée en 2006 par rapport à l'année précédente. Le port d'Amée prend donc progressivement son essor, même s'il existe encore des réserves de capacité d'accueil.

Le port de Jambes a subi par contre une diminution de fréquentation de 24,3 % entre 2003 et 2006. Une partie de la clientèle de Jambes semble s'être reportée vers Amée, mais globalement on assiste à une croissance continue de la fréquentation sur les 2 sites.

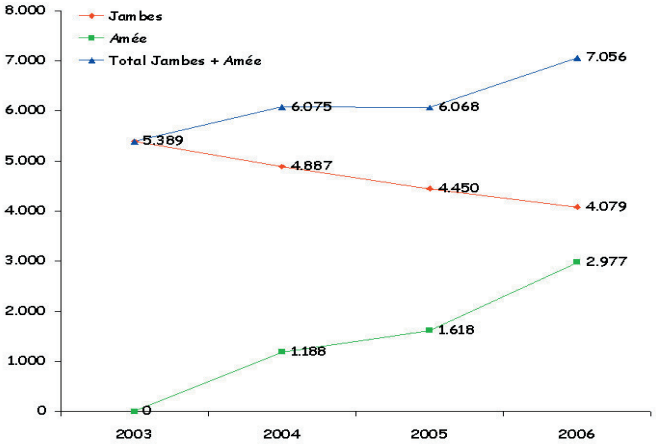

Parmi les services proposés :

- vente de boissons à l'intérieur et sur la terrasse de la capitainerie flottante à Jambes
- vente de carburant aux plaisanciers
- location de barques à moteur destinées aux promeneurs, aux familles, et aux pêcheurs

Par ailleurs plusieurs manifestations ont eu lieu:

- Handi-Rib (10 mai) : promenade en Meuse de personnes handicapées
- Fêtes du Nautisme (14 et 15 mai) : Mise en service des barques lors de parcours commentés par une guide nature et par une conteuse.
- Raid Mosan-Sun Child (9 août) : accueil de régatiers et de leurs accompagnants.

Point de vue financier

Les dépenses à charge du PAN pour la saison 2006 s'élève à 142.033,32 € ventilées comme suit :

Contrat de service	108.967,71 €
Assurances bâtiments	1.158,00 €
Maintenance des équipements	10.431,41 €
Déplacements des pontons	4.304,47 €
Redevances domaniales MET	17.150,44 €
Subsides pour évènements	2.015,84 €
Clôture contrat 2005	-1.994,55 €
Total	**142.033,32 €**

3.2.2. Restaurant de la plage d'Amée

La société «Un point c'est tout» a poursuivi en 2006 la gestion du restaurant à la satisfaction du PAN.

Recettes

Loyer appartement	8.651,50 €
Redevance fixe	21.292,62 €
Redevance variable	7.743,55 €
Total	**37.687,67 €**

Dépenses

Entretien bâtiment	7.383,63 €
Assurance incendie	3.063,29 €
Total	10.446,92 €

3.3. Les questions environnementales

Dans son activité courante, le Port autonome de Namur est de plus en plus confronté à diverses questions d'environnement :

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés, pose fréquemment le problème de traitement des sols contaminés par les activités qui s'y déroulaient antérieurement (présence de métaux lourds, contamination du sol et des eaux souterraines,…) ;

- Les activités sur les zones portuaires peuvent, selon les cas, être source de nuisances pour les populations riveraines, telles que le bruit des poids lourds, les poussières, les rejets de polluants … ;

- L'intégration paysagère des zones portuaires, notamment des quais de chargement dans des sites protégés (vallée de la Haute Meuse).

- L'entretien et la maintenance de terrains par la gestion des déchets illicites clandestins.

Jusqu'il y a peu, le Port Autonome de Namur ne disposait pas des ressources humaines ni des compétences nécessaires pour traiter ces problématiques. Or celles-ci prennent de plus en plus d'importance.

Bien que ses missions prioritaires visant à favoriser le transport par la voie d'eau s'inscrivent dans le sens du développement durable, le PAN souhaite orienter ses réflexions et ses actions en prenant mieux en compte les dimensions environnementales écologiques et multi-acteurs des situations rencontrées.

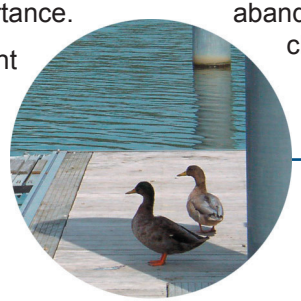

C'est dans cet esprit que le PAN a renouvelé le contrat de Madame Ann-Françoise Wiame en tant qu' éco-conseillère pour l'assister dans le traitement des questions environnementales.

Ainsi, les missions suivantes ont pu être menées :

- aménagement paysager et plantation de la zone portuaire de Tamines selon un projet à visée pédagogique : zones de vaiétés anciennes de fuits charnus et de fruits secs.

- Projet commun d'aménagement paysager du site d'Anhée en collaboration avec la commune d'Anhée et le Contrat de Rivière Haute-Meuse.

- Plan d'aménagement de zones réhabilitées tenant compte des aspects paysagers, de la mobilité, des zones de repos et de détente, de la signalétique, de l'intégration dans le cadre en place.

- Entretien des zones non occupées (défrichage, enlèvement et élimination par filière agréée des déchets abandonnés par des citoyens peu scrupuleux, clôture de sites...).

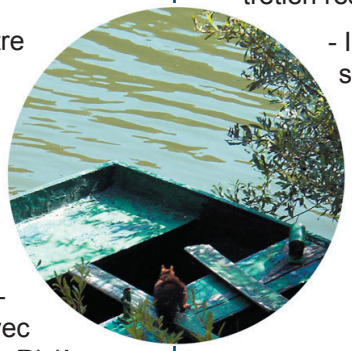

- Mise en place d'un système de gestion et de tri des déchets sur les ports de plaisance Henri Hallet et d'Amée. Facilitation à l'utilisation des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

- Intervention dans nombreux autres dossiers pouvant inclure, à petite ou à large échelle, le développement durable ou la notion de gestion environnementale.

- Missions diverses de communication et graphisme (site-web, corporate, contacts avec organismes extérieurs...).

4 Bilan financier

Le bilan financier est reflété par les tableaux repris à l'annexe 3

4.1. Compte de résultat

Parmi les postes principaux il convient d'épingler :

4.1.1. Les produits d'exploitation : 531.490,01 €

1. Le chiffre d'affaires : 525.453,56 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Redevances de concessions	364.575,85 €	375.741,02 €	-11.165,17 €
Redevances sur tonnages	60.668,55 €	53.173,20 €	7.495,35 €
Redevances sur tonnages manquants	44.786,63 €	43.791,20 €	995,43 €
Redevances pour autorisations précaires et locatives	31.290,71 €	22.381,76 €	8.908,95 €
Intérêts de retard clients	2.882,18 €	4.659,75 €	-1.777,57 €
Récupération de frais exposés pour tiers	-357,64 €	174,17 €	-531,81 €
Redevances sur activité du restaurant plage d'Amée	21.438,68 €	20.270,30 €	1.168,38 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	168,60 €	0,00 €	168,60 €
Vente de matériel	0,00 €	2.500,00 €	-2.500,00 €
Total	**525.453,56 €**	**522.691,40 €**	**2.762,16 €**

Parmi les postes en augmentation on peut noter:
- les redevances pour occupation à titre précaire
- les redevances sur tonnage, résultant de l'augmentation des tonnages transférés à la voie d'eau : + 508.800 T par rapport à l'année précédente
- les redevances du restaurant de la plage d'Amée résultant de l'augmentation du chiffre d'affaires

Par contre on peut noter que les postes suivants sont en diminution :
- les redevances de concessions : en dépit de nouvelles recettes générées par de 4 nouveaux concessionnaires à Tamines et de Père Olive à Seilles, ce poste est en diminution du fait de la résiliation de plusieurs contrats de concession et de la réduction de redevance accordée à quelques concessionnaires en compensation de travaux d'investissements réalisés par ces derniers.
- les intérêts de retard clients, résultant d'une amélioration de la situation des impayés clients par rapport à l'année précédente
- vente de matériel : en 2005, il s'agissait de la vente de citernes à l'occasion de l'assainissement du site Arden'Humus à Seilles.

2. Les autres produits d'exploitation : 6.036,45 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Indemnités d'assurances reçues	0,00	11,91	-11,91
Récupération de frais	4.603,48	9.552,63	-4.949,15
Pénalités obtenues	842,86	0,00	842,86
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	590,11	2.659,48	-2.069,37
Total	**6.036,45**	**12.224,02**	**-6.187,57**

Le poste récupération de frais consiste en :
- dédommagement du PAN par l'entreprise Collignon suite aux dégâts occasionnés aux installations électriques du port de plaisance de Jambes lors de travaux de placement de nouveaux luminaires: 3.635 €
- refacturation de factures d'électricité et d'eau au gestionnaire du port de plaisance pour le solde.

4.1.2. Le coût des produits d'exploitation : 771.747,10 €

1. Approvisionnements et fournitures : 9.067,02 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Fournitures de bureau	2.404,92	1.915,32	489,60
Fournitures photographiques	0,00	13,72	-13,72
Fournitures diverses	1.388,75	1.490,80	-102,05
Frais exposés pour tiers à récupérer	-665,46	8.754,92	-9.420,38
Gaz, électricité	4.198,09	5.391,95	-1.193,86
Eau	1.740,72	1.591,01	149,71
Total	**9.067,02**	**19.157,72**	**-10.090,70**

2. Services et biens divers : 311.636,99 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Gestion des ports de plaisance	104.930,97 €	124.121,74 €	-19.190,77 €
Rémunération administrateurs et commissaires	53.939,24 €	56.146,84 €	-2.207,60 €
Mission écoconseil et personnel intérimaire	45.164,79 €	38.182,14 €	6.982,65 €
Entretien des installations portuaires	6.792,42 €	63.479,05 €	-56.686,63 €
Frais de bureau	17.970,40 €	5.547,67 €	12.422,73 €
Honoraires d'avocats	17.760,09 €	65.726,88 €	-47.966,79 €
Assurances incendie des bâtiments dans les zones portuaires	13.419,42 €	11.321,48 €	2.097,94 €
Entretien et assurance incendie plage d'Amée	9.595,55 €	10.004,91 €	-409,36 €
Cotisations INASTI	9.595,23 €	18.784,40 €	-9.189,17 €
Honoraires d'architectes	7.830,56 €	21.163,90 €	-13.333,34 €
Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	6.450,34 €	8.540,82 €	-2.090,48 €
Entretien des bureaux,du matériel de bureau, charges locatives	6.292,85 €	1.404,67 €	4.888,18 €
Honoraires de réviseur	5.750,00 €	4.800,00 €	950,00 €
Frais de représentation et missions	5.608,53 €	23.470,99 €	-17.862,46 €
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	536,60 €	668,97 €	-132,37 €
Total	**311.636,99 €**	**453.364,46 €**	**-122.536,70 €**

Parmi les charges en diminution on peut noter:
- l'entretien des zones portuaires ; le montant réalisé en 2005 était imputable en majeure partie à l'assainissement du site Arden'Humus à Seilles
- les honoraires d'avocats ; en 2005 ces frais étaient imputables en grande partie au litige résultant de la résiliation des concessions Big Mat et Collot au Port du Bon Dieu à Namur
- le contrat de service de la gestion des ports de plaisance ; la mise en concurrence du nouveau contrat de concession de service en 2006 a eu un effet positif sur les coûts.
- les frais de représentations et missions ; la différence par rapport à 2005 provient des pour l'essentiel des frais de publicité supportés en 2005 pour le marché de concession de service des ports de plaisance
- les honoraires d'architectes ; en 2005 ces frais étaient imputables aux levés et plans de mesurage pour de nouvelles concessions
- les cotisations INASTI : les montants payés en 2005 portaient sur la régularisation des années 2004 et 2005, alors que les montants d pensés en 2006 concernent uniquement l'année 2006.
- les redevances du restaurant de la plage d'Amée résultant de l'au mentation du chiffre d'affaires

Parmi les charges en augmentation on peut noter:
- les frais de bureau : l'augmentation provient des frais de création du site internet ainsi que des frais qui ont été facturés pour la première fois par le MET pour couvrir la quote-part du PAN pour la location et la maintenance du central téléphonique
- mission écoconseil : les montants payés en 2005 couvraient une période de 10 mois, tandis que les frais payés en 2006 portaient sur 12 mois.
- Entretien des bureaux,du matériel de bureau, charges locatives : l'augmentation provient de la facturation pour la 1ère fois en 2006 par le MET d'une quote-part dans les frais d'entretien des locaux

3. Rémunérations et charges sociales : 41.848,56 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Rémunérations du personnel de gestion	35.352,68 €	20.569,66 €	14.783,02 €
Indemnités du personnel de gestion	6.035,60 €	10.426,77 €	-4.391,17 €
Frais de déplacement du personnel	460,28 €	1.431,80 €	-971,52 €
Total	**41.848,56 €**	**32.428,23 €**	**9.420,33 €**

- L'augmentation du montant des rémunérations est dû pour partie à la rémunération du nouveau directeur qui a pris ses fonctions dans le courant de 2006, et à l'incorporation des indemnités du personnel dans les rémunérations à partir du mois de septembre 2006.
- La diminution des indemnités est liée à l'incorporation des indemnités du personnel dans les rémunérations à partir du mois de septembre 2006.

4. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations, incorporelles et corporelles : 397.766,13 €

Ce poste représente la valeur des amortissements au cours de l'année 2006 des investissements réalisés en 2006 et au cours des années antérieures.

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Amortissements sur acquisition de terrains et immeubles	42.135,89 €	42.135,87 €	0,02 €
Amortissements sur travaux aménagement zones portuaires	285.178,57 €	366.801,89 €	-81.623,32 €
Amortissements sur infrastructures ports de plaisance	34.433,23 €	49.403,86 €	-14.970,63 €
Amortissements sur mobilier, matériel de bureau, matériel informatique	36.018,44 €	24.317,94 €	11.700,50 €
Total	**397.766,13 €**	**482.659,56 €**	**-84.893,43 €**

5. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire : 11.212,38 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Réductions de valeurs actées sur les créances douteuses	11.212,38 €	18.808,80 €	-7.596,42 €

4.1.3. Les produits financiers : 364.480,08 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
1. Produits des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Produits des actifs circulants	1.440,14 €	687,56 €	752,58 €
3. Autres produits financiers	363.039,94 €	369.732,19 €	-6.692,25 €

Le produit des actifs circulalnts correspond aux intérêts créditeurs produits par les comptes bancaires

Les autres produits financiers correspondent à l'amortissement au cours de l'année 2006 des subsides reçus au cours de l'année 2006

Les charges financières : 26.620,74 €

	Au 31 / 12 / 2006	Au 31 / 12 / 2005	Différence
Charges financières	26.620,74 €	14.290,34 €	12.330,40 €

Les charges financières représentent les intérêts en 2006 sur le crédit de caisse et sur les emprunts souscrits auprès de la banque CBC, ainsi que les intérêts débiteurs sur les comptes bancaires

L'augmentation en 2006 par rapport à l'année précédente provient de la souscription en 2006 de l'emprunt de 375.000 € à 10 ans

L'année 2006 se traduit par une bénéfice de l'exercice de 97.602,25 €.

L'affectation ce bénéfice au bilan comptable de l'année 2006 se traduit par un bénéfice de 134.343,08 € (Résultat du bilan de l'exercice précédent + bénéfice de l'exercice 2006, soit 36.740,83 + 97.602,25 = 134.343.08)

Les 2 graphiques ci-contre fournissent la ventilation des charges et des produits.

Graphique : ventilation des charges

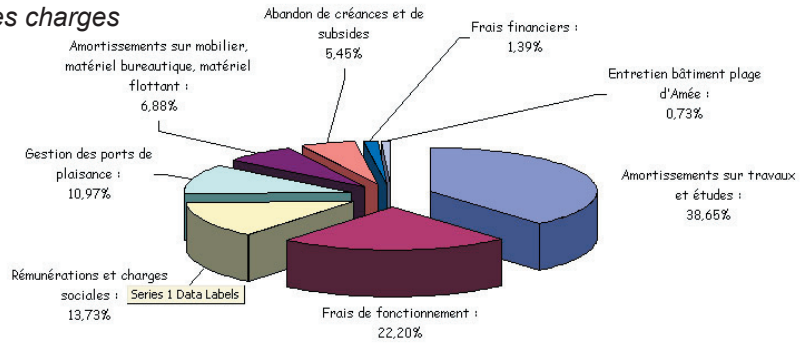

Graphique : ventilation des produits

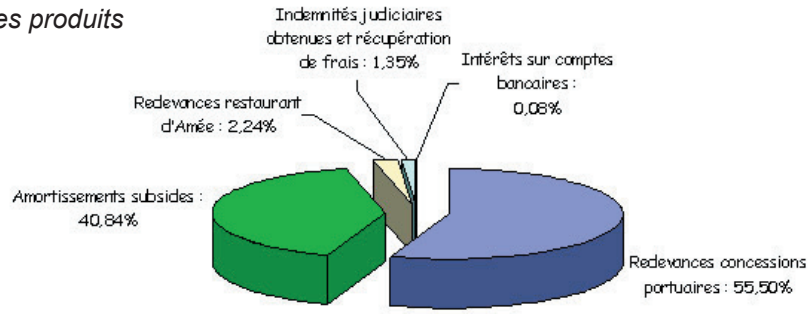

4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années

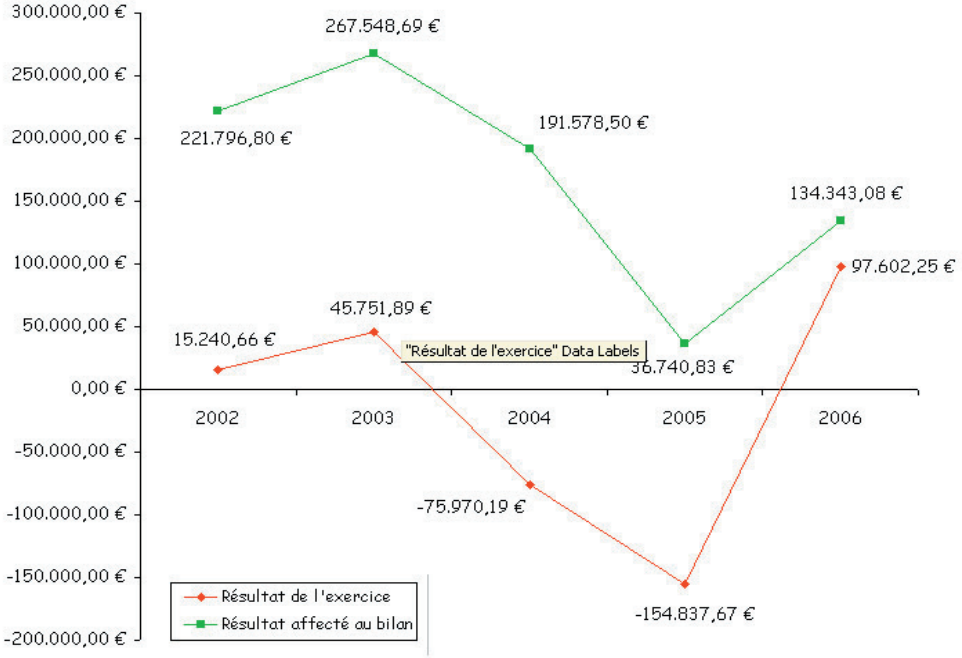

Les courbes montrent une détérioration de la situation financière au cours de la période 2002 - 2005, résultant du démarrage de l'activité gestion des ports de plaisance (744.250 € dépensés par le PAN sur cette période) et de l'augmentation de la part des

travaux financés sur fonds propres du PAN.

Les courbes se redressent ensuite en 2006 sous l'effet des mesures d'assainissement décidées

par le conseil d'administration lors de la confection du budget 2006, à savoir :

- limiter dans la mesure du possible les travaux sur fonds propres du PAN

- pour les travaux subsidiés, attendre la promesse ferme de subsides avant de lancer les travaux

4.3. Dépenses d'investissement

	En 2006	En 2005
1. Travaux subsidiés		
- par le MET	447.324,70 €	720.806,26 €
- par la DGATLP	12.700,00 €	145.592,65 €
- par le CGT	1.782,50 €	0,00 €
Total travaux subsidiés :	461.807,20 €	866.398,91 €
2. Travaux non subsidiés	68.212,76 €	149.107,64 €
Total travaux :	**530.019,96 €**	**1.015.506,55 €**

Le détail de ces travaux est repris en annexe 3

4.4. Subsides reçus

	En 2006	En 2005
1. Subsides sur les travaux de l'année		
- subsides MET	7.744,00 €	78.585,64 €
- subsides DGATLP	0,00 €	0,00 €
- subsides CGT	0,00 €	97.861,50 €
Total (1) :	***7.744,00 €***	***176.447,14 €***
2. Subsides sur les travaux des années antérieures		
- subsides MET	577.404,13 €	145.023,10 €
- subsides DGATLP	0,00 €	93.009,26 €
- subsides CGT	219.845,00 €	36.000,00 €
Total (2) :	**797.249,13 €**	**274.032,36 €**
Total général (1) + (2) :	**804.993,13 €**	**450.479,50 €**

4.5. Créances

4.5.1. Subsides à recevoir

	En 2006	En 2005
1. Subsides à recevoir sur les travaux de l'année		
- subsides MET	273.901,35 €	351.182,56 €
- subsides DGATLP	12.700,00 €	2.166,00 €
- subsides CGT	57.782,20 €	0,00 €
Total (1) :	**344.383,55 €**	**353.348,56 €**
2. Subsides à recevoir sur les travaux des années antérieures		
- subsides MET	191.438,81 €	39.512,97 €
- subsides DGATLP	45.692,48 €	45.692,48 €
- subsides CGT	6.410,00 €	219.845,00 €
Total (2) :	**243.541,29 €**	**305.050,45 €**
Total général (1) + (2) :	**587.924,84 €**	**658.399,01 €**

Comme le montre le graphique ci-dessous, le passif des subsides encore à recevoir se résorbe puisque les montants de subsides restant à recevoir sur les travaux exécutés antérieurement sont passés de 1.070.471 € au 31 janvier à 273.222 € au 31 décembre (bâtonnets bleus dans le graphique).

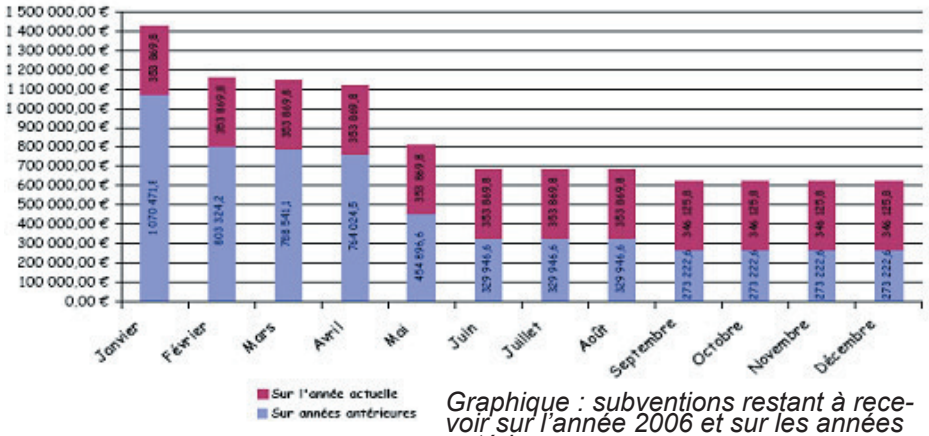

Graphique : subventions restant à recevoir sur l'année 2006 et sur les années antérieures

4.5.2. Créances clients

	En 2006	En 2005
clients ordinaires	72.562,15	49.999,42
clients douteux	143.972,03	137.728,43

Le détail de ces créances figure à l'annexe 3

4.6. Situation de trésorerie

	Avoirs sur comptes bancaires						Crédit de caisse		Avoirs réels
	CBC compte courant	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	Dexia cpte courant	Dexia carnet de dépôts	Total avoirs bancaires	Montant à rembourser	Remboursé le	
Au 01/01/2006	96 508,15	85 145,46	141 472,03	55,92	195,63	323 377,39	400 000,00		-76 622,61
Au 31/01/2006	61 978,77	870,38	141 671,64	179,96	1 269,93	206 170,68	400 000,00		-193 829,32
Au 28/02/2006	395 613,67	8 037,62	44 184,69	179,96	11 279,35	459 295,29	400 000,00		59 295,29
Au 31/03/2006	351 049,28	28 754,96	19 198,85	179,96	15 650,40	415 033,45	400 000,00		15 033,45
Au 30/04/2006	323 869,23	24 992,20	13 032,73	179,96	17 068,25	379 142,37	400 000,00		-20 857,63
Au 31/05/2006	190 747,83	21 229,44	230 511,90	179,96	20 692,59	463 361,72	200 000,00		263 361,72
Au 30/06/2006	466 751,41	17 466,68	46 471,86	179,96	21 379,90	552 249,81	200 000,00		352 249,81
Au 17/07/2007	273 568,74	13 703,92	10 392,02	183,85	21 588,31	319 436,84	200 000,00	31/07/2006	319 436,84
Au 31/08/2006	204 692,09	10 389,33	19 868,01	183,85	26 108,64	261 261,92	0,00		261 261,92
Au 30/09/2006	300 694,80	6 626,57	19 180,56	183,85	27 904,17	354 589,95	0,00		354 589,95
Au 31/10/2006	195 309,62	8 511,71	13 629,78	44 180,93	28 620,26	290 252,30	0,00		290 252,30
Au 30/11/2006	107 141,81	4 303,98	20 781,35	44 180,93	32 290,48	208 698,52	0,00		208 698,52
Au 31/12/2006	82 513,10	5 572,99	20 003,49	44 180,93	32 571,90	184 842,41	0,00		184 842,41

Le tableau ci-dessus montre que la situation de trésorerie s'est améliorée au cours de 2006 puisque le crédit de caisse de 400.000 € a été entièrement remboursé au 31 juillet et qu'il n'a plus été fait appel à ce crédit de caisse au cours du 2ème semestre.
Les avoirs sur les comptes bancaires au 31 décembre s'élevaient à 184.842,41 €

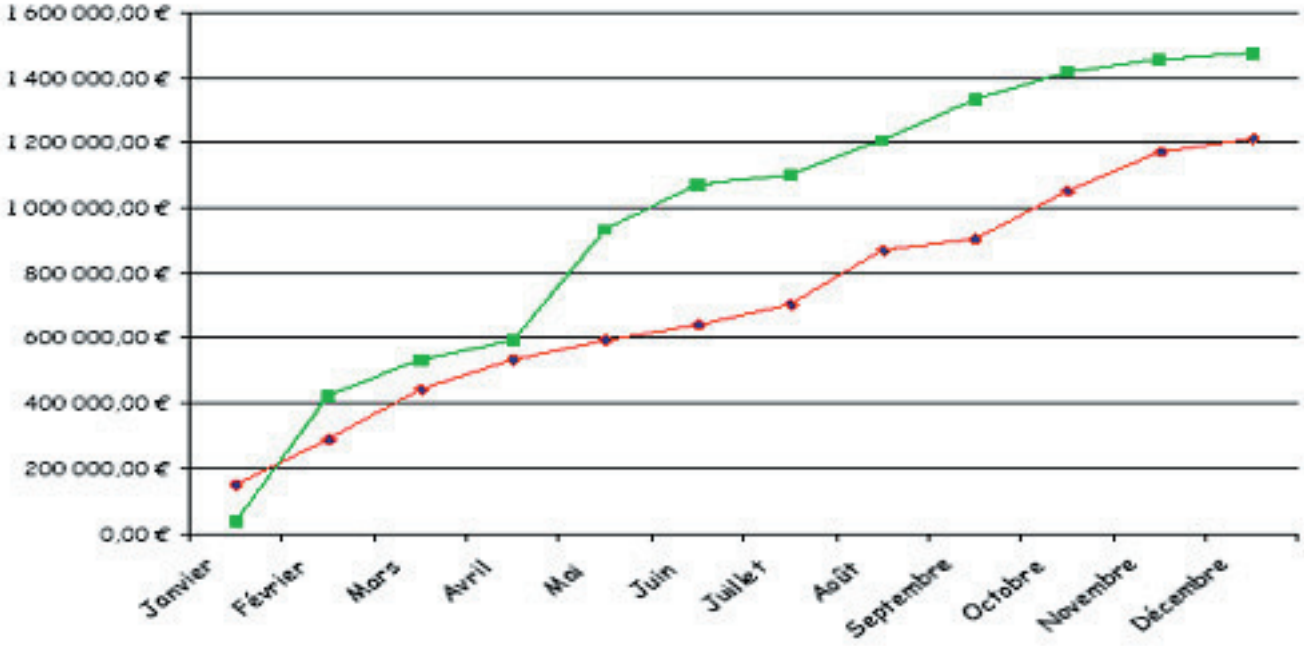

Graphique : évolution des recettes et des dépenses

Le graphique d'évolution des recettes et des dépenses ci-contre témoigne également de cette évolution favorable puisque la courbe des dépenses cumulées (en rouge) se situe toujours en dessous de celle des recettes cumulées (en vert).

4.7. Situation des emprunts

Pour rappel, en 2003, le Conseil d'administration avait marqué son accord sur le recours à plusieurs lignes de crédit :

- un crédit de trésorerie : 500.000 €
- reconstitution d'un fonds propre de réserve permanent se subdivisant en :
  - réserves minimales légales de 375.000 € via un crédit à moyen terme (5 ans)
  - refinancement partiel d'investissements déjà réalisés sur fonds propres à concurrence de 375.000 €, via un crédit à long terme (10 ans)
- financement d'investissements (acquisitions et/ou travaux) sur une base annuelle maximale de 175.000 €.

Jusqu'à la fin de l'année 2005, seules les 2 premières lignes de crédit ont été mobilisées, soit :

- le crédit de trésorerie de 500.000 €
- l'emprunt de 375.000 € à 5 ans.

Ils ont servi à faire face aux problèmes de trésorerie et à rembourser le crédit de pont de 500.000 € qui avait été souscrit auprès de Dexia en 2001.

Face aux problèmes rencontrés en 2005. Le conseil d'Administration a décidé d' activer le 2ème emprunt de 375.000 € à 10 ans.

Ce deuxième emprunt a été initié à la fin du mois de décembre 2005.

Il convient de noter que lors de l'accord marqué par le Conseil d'administration en 2003 quant aux recours aux différentes lignes de crédit, l'impact des charges financières relatives au recours à cet emprunt avait été chiffré et jugé supportable pour l'équilibre des finances du PAN. La simulation effectuée à cet égard est toujours d'actualité, ainsi que le montre le tableau en annexe 3.

Annexe 1 Localisation des zones portuaires

Zone portuaire de Tamines

Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 988

Superficie totale : 136.477 m2

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Tamines a pour objectif d'accueillir des P.M.E. dont l'activité n'est pas liée à la voie d'eau.

A cette fin, la zone portuaire est spécialement équipée de services en eau portable, en force motrice et en égouts. Sa situation à un jet de pierre du centre commercial de Tamines offre un accès aisé et rapide aux gares T.E.C. et S.N.C.B. de cette ville. De plus, cette zone est proche de routes à grand gabarit.

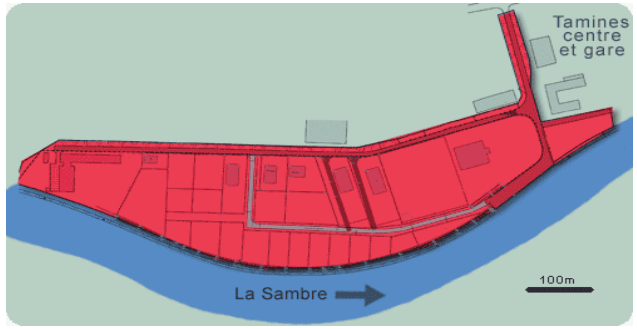

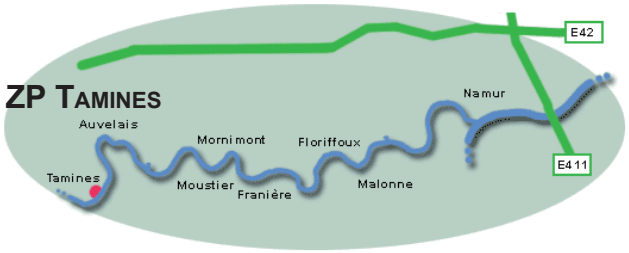

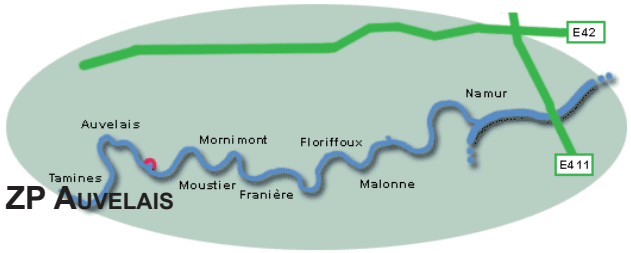

ZP Auvelais

Zone portuaire d'Auvelais

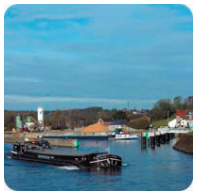

Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 40.495 m2

Classée en zone industrielle et d'habitat au plan de secteur et au carrefour de deux routes à grand gabarit, la zone portuaire d'Auvelais est destinée aux entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Un projet de création d'un nouveau mur de quai et d'une dalle d'échange bi-modale en relation avec la dalle d'échange tri-modale de Châtelet est en cours.

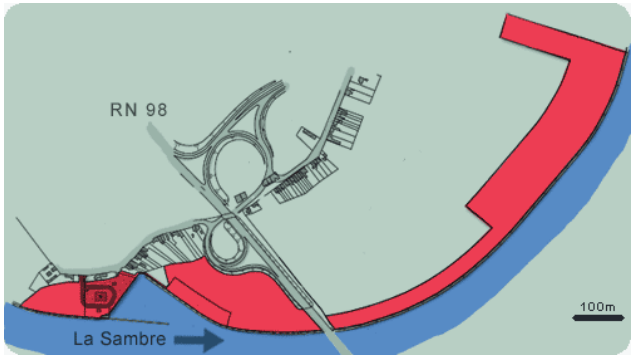

Zone portuaire de Mornimont

Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rives gauche et droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 21.502 m2

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Mornimont est le point de déchargement de matériaux et matières premières.

Le terrain est disponible pour une entreprise occasionnellement utilisatrice de la voie d'eau.

Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur ou d'Auvelais se trouvent à égale distance : une vingtaine de kilomètres.

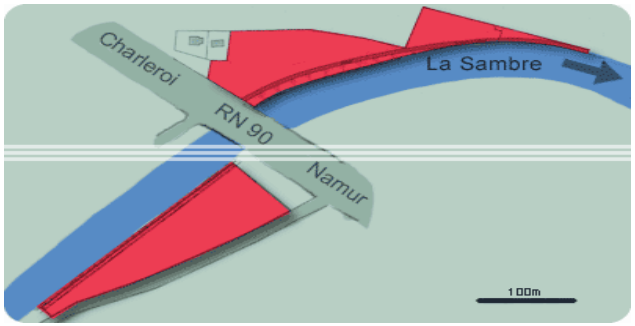

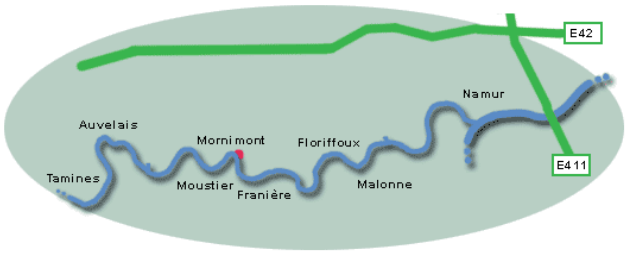

Zone portuaire de Moustier

Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98
Superficie totale : 8.090 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur, le port de Moustier est concédé à une entreprise verrière pour la manutention de sa matière première.

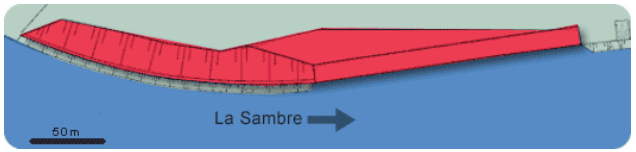

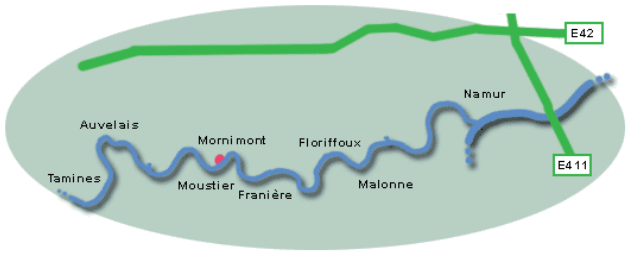

Zone portuaire de Floriffoux

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 958
Superficie totale : 55296 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, a zone portuaire de Floriffoux, facilement accessible à partir de la route nationale 90, est actuellement occupée par une entreprise de génie civil.

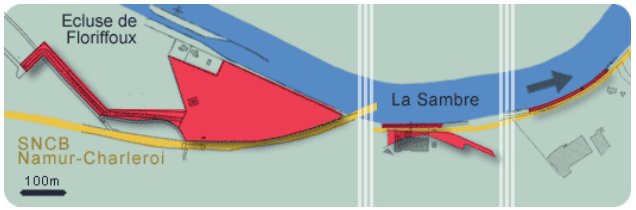

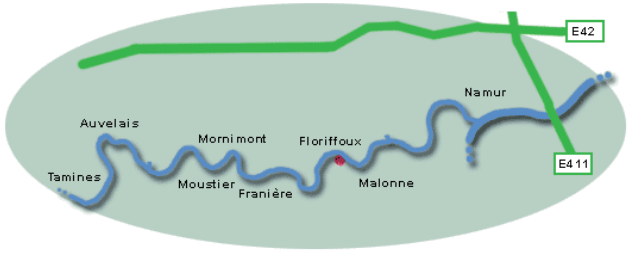

Zone portuaire du zoning de Malonne

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone est destinée aux P.M.E. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90.
Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

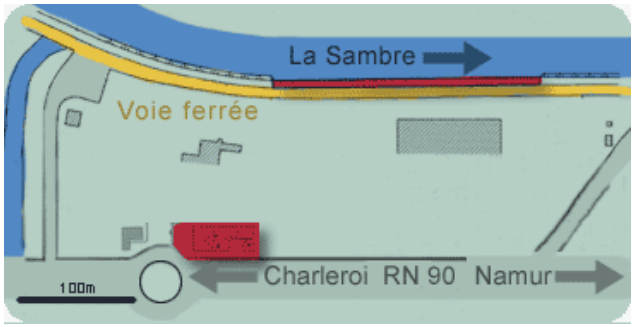

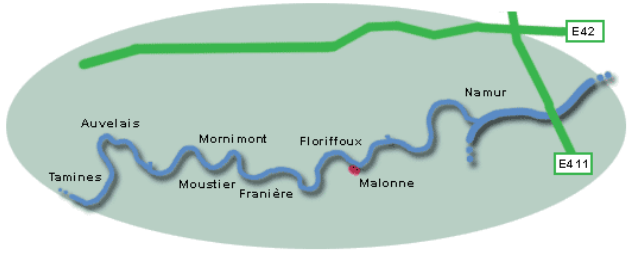

Zone portuaire de Malonne

Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie totale : 2620 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire se caractérise par une possibilité de raccordement au réseau S.N.C.B. par une voirie aboutissant à la gare de Flawinne.
Elle est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts.
Son accès routier se fait aisément par la nationale 90.
Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.

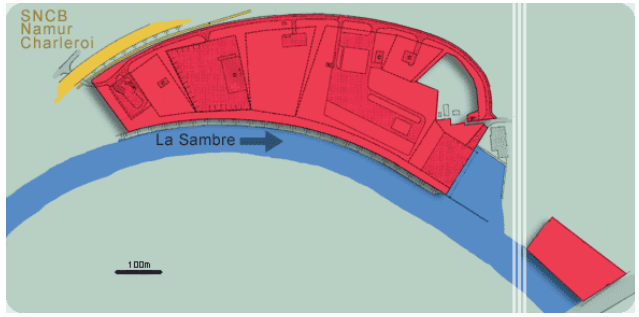

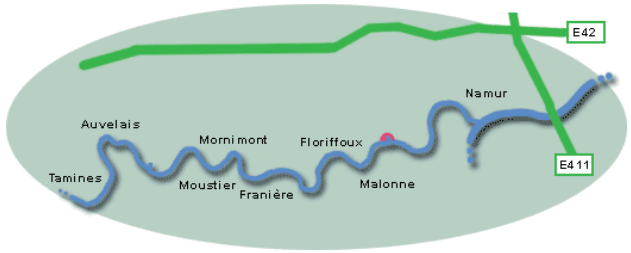

Port d'Anhée

Localisation : Commune d'Anhée, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 5.166 m2

Le port d'Anhée est facilement accessible à partir de la route nationale 92.
C'est actuellement le point de chargement de produits carriers.

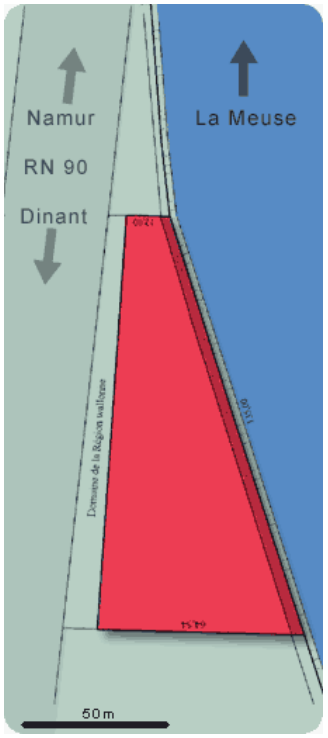

Zone portuaire de Basbaras

Localisation : Commune de Profondeville, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 92
Superficie totale : 8.384 m2

Classée en zone d'équipement communautaire au plan de secteur.
Son accès routier se fait aisément par la route nationale 92. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à 13 kilomètres.

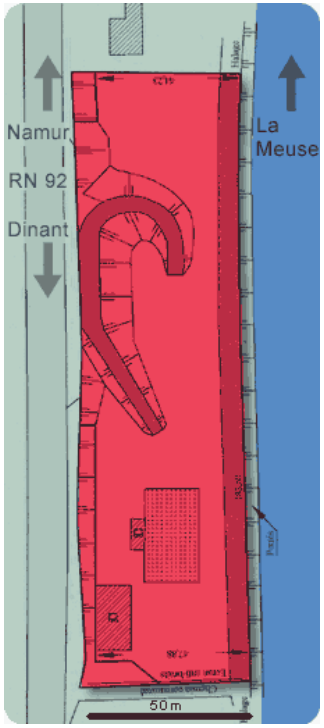

Zone portuaire d'Enhaive

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 4
Superficie totale : 10.285 m2

Classée en zone d'habitat au plan de secteur, elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.

Située dans un noyau commercial et d'habitat, sa vocation est essentiellement axée sur le développement commercial.

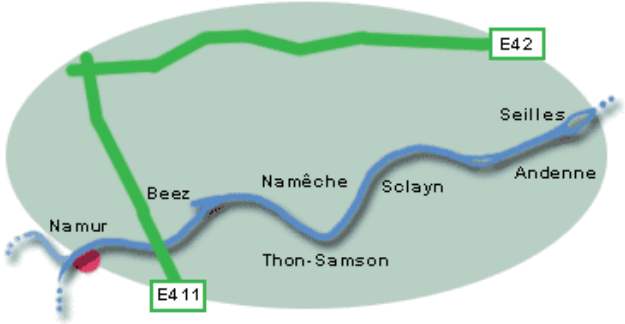

Zone portuaire de Jambes

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 15.806 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.

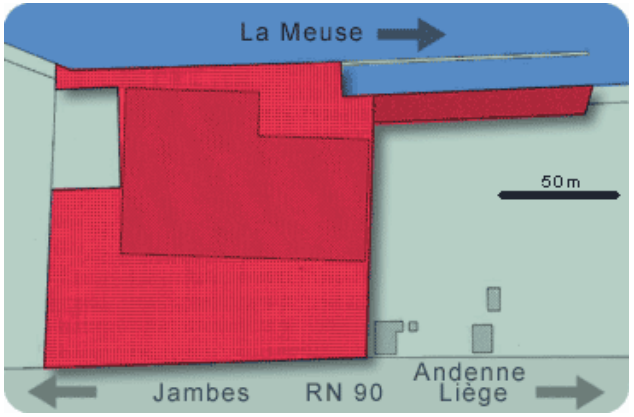

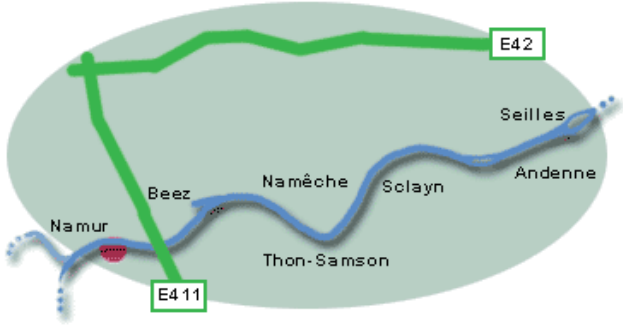

Zone portuaire de Beez

Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 58.853 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.
Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

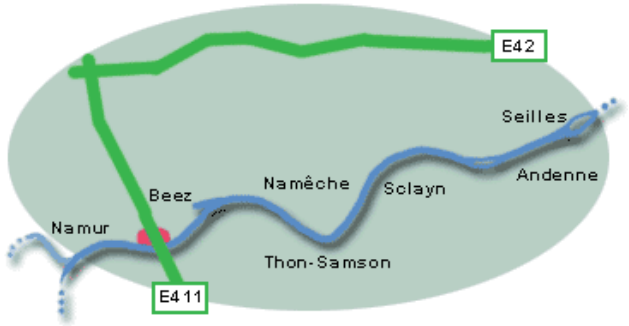

Port de Lives

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 5.411 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.

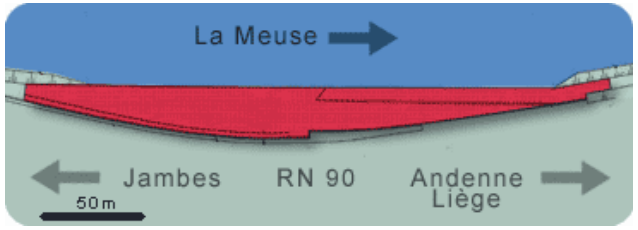

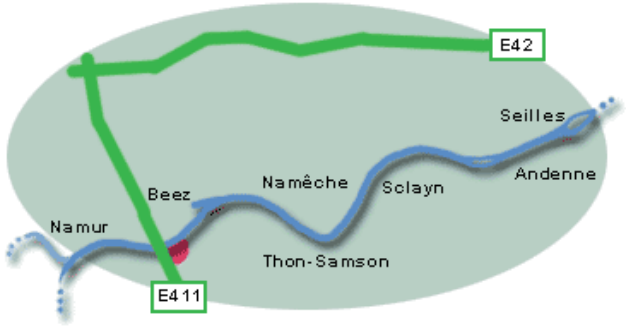

Port de Maizeret

Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 4.261 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
La situation de ce point de chargement hors zone d'habitat permet une manutention aisée.

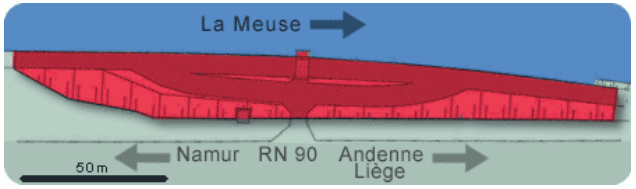

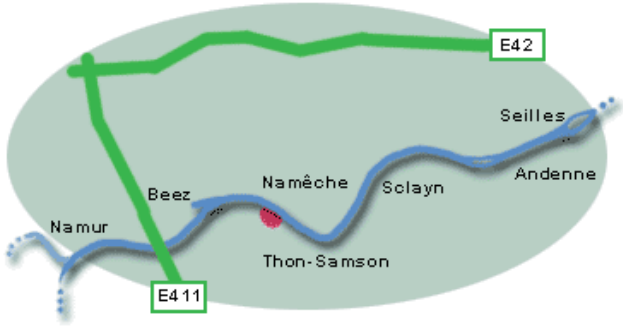

Port de Marche-les-Dames

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 959
Superficie totale : 16.029 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à proximité de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau, il est une des infrastructures les plus performantes du Port autonome de Namur.

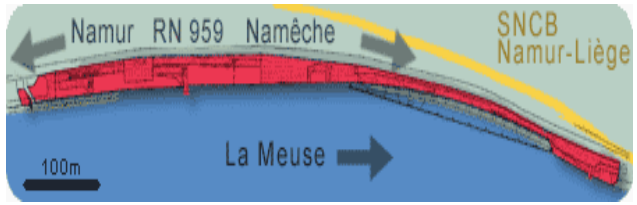

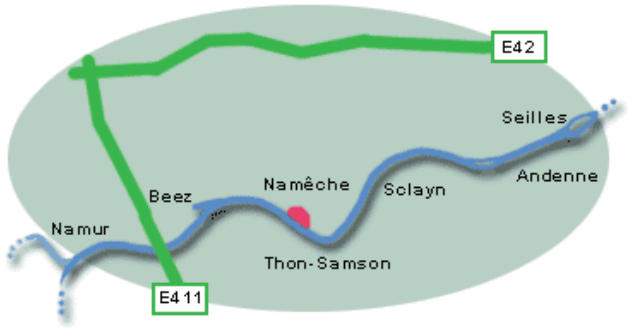

Zone portuaire de Namêche

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par la route communale à partir de la R.N. 942
Superficie totale : 147.794 m2. Une extension est prévue

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Cette vaste plaine alluvionnaire doit encore faire l'objet d'un plan d'aménagement avant de pouvoir être équipée.

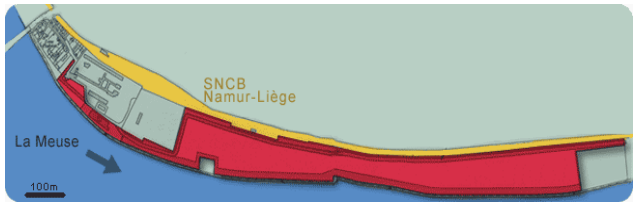

Port de Samson

Localisation Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 10.045 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

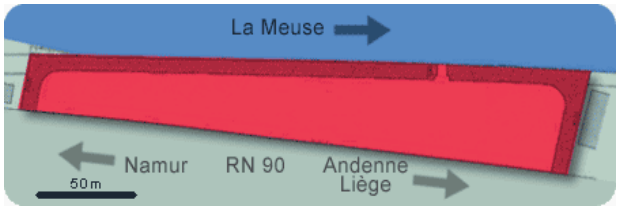

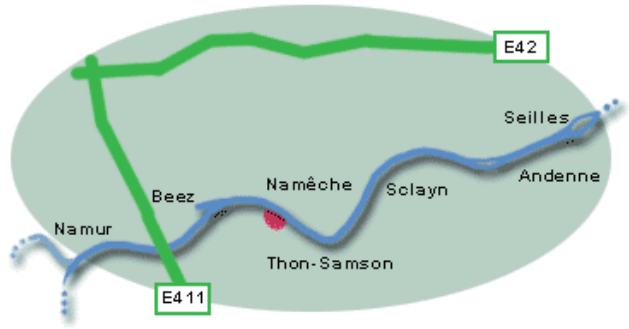

Zone portuaire de Sclayn

Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Superficie totale : 36.329 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone à vocation industrielle sise à proximité d'un noyau d'habitat.

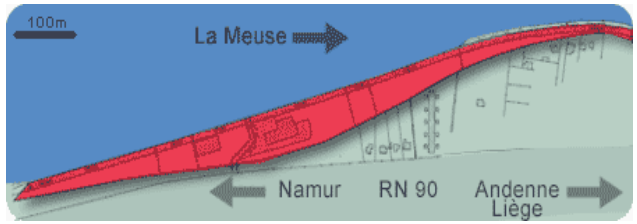

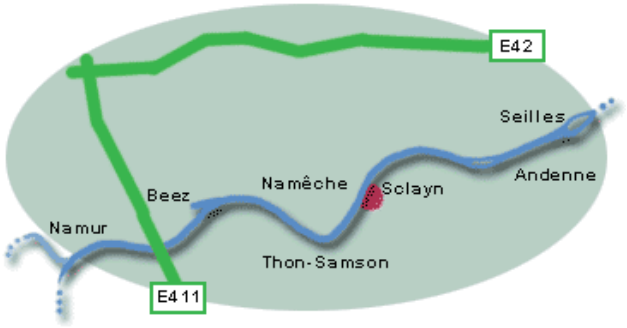

Port de Vezin

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 41.524 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone de transbordement à la voie d'eau.

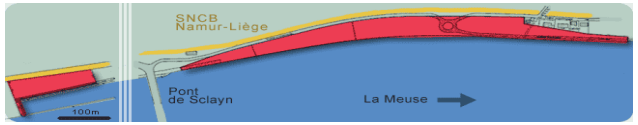

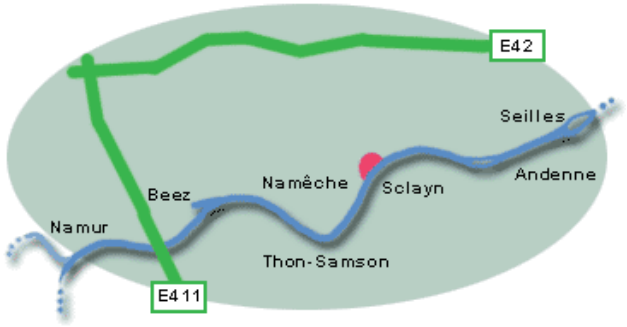

Port public de Sclaigneaux

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigneaux.

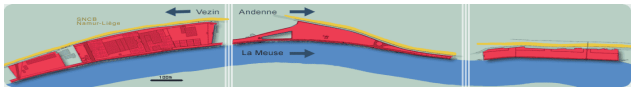

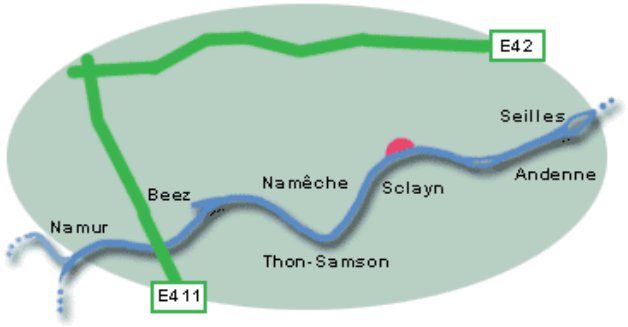

Zone portuaire de Sclaigneaux

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Superficie totale : 71.484 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Zone à vocation exclusivement industrielle.
Site S.A.E.D.

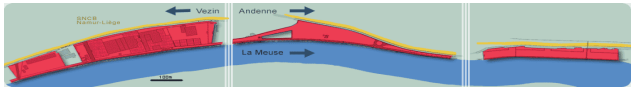

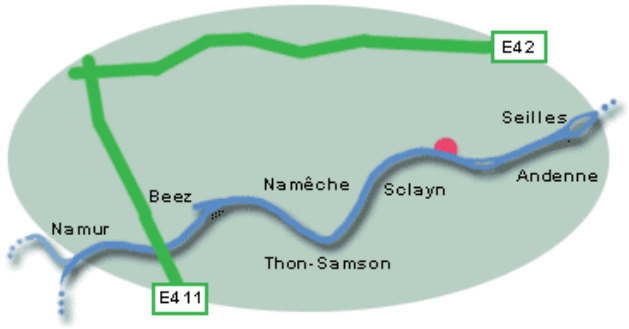

Zone portuaire de Seilles

Localisation : Ville d'Andenne , rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont d'Andenne.
Superficie totale : 474.746 m2

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Une zone à la fois industrielle et portuaire, proche de l'autoroute Liège-Mons, elle est une des zones les plus recherchées du Port autonome de Namur.

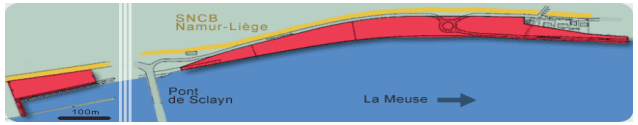

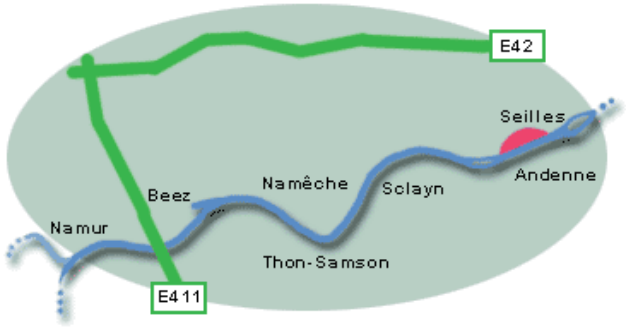

Port d'Andenne

Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie le chemin de halage à partir de la R.N.90
Superficie totale : 20.567 m2

Classé en zone industrielle au plan de secteur.
Ill se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.
Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.

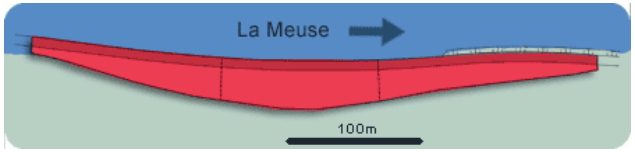

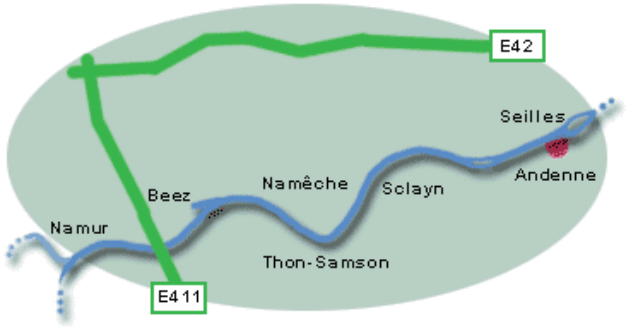

Port public d'Amptia

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 9.000 m2
Longueur de quai : 100 m.

L'accès au mur de quai est peu aisé.

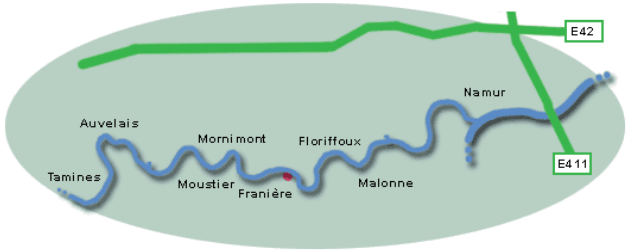

Port public de Floreffe

Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.275 m2
Longueur de quai : 100 m.

Le port public de Floreffe se trove au cœur du village. Il est peu propice à la manutention.

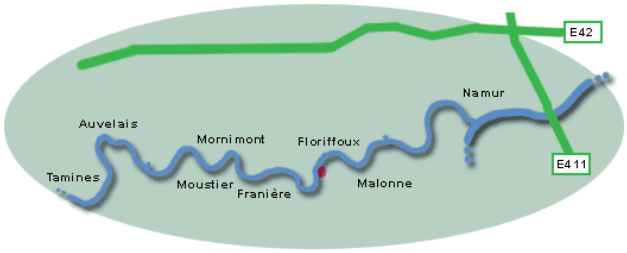

Port public d'Hiver de Namur

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Superficie : 1.440 m2
Longueur de quai : 100 m.

Le port public d'hiver de Namur se trouve au cœur d'un noyau d'habitat. Ainsi, il est peu propice à la manutention.

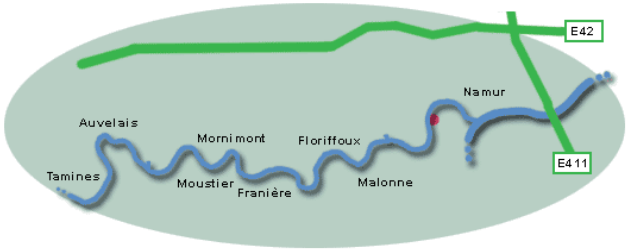

Port public de Jambes-Velaine

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 947
Superficie : 1.204 m2
Longueur de quai : 100 m.

Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.
Situé dans un noyau d'habitations, le port public de Jambes-Velaine est peu propice à la manutention.

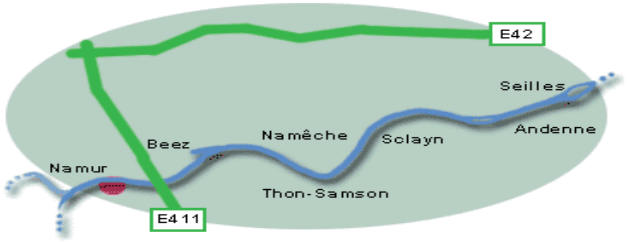

Port public de Froideveaux, Dinant

Localisation : Ville de Dinant, rive droite de la Meuse
Accès : Situé le long de la R.N. 95
Superficie : 700 m2
Longueur de quai : 70 m.

Le port public de Froideveaux à Dinant se trouve au pied du rocher Bayard. Il est donc peu propice à la manutention.

Annexe 2

Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires

Occupation des zones portuaires
Situation au 31/12/2006

Concessionnaires		Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Zone portuaire de Tamines							
Terrain 1	BUREAU ÉCONOMIQUE SIAE-TAMINES	Terrain occupé	13 458,00	0,00	01/08/1985	01/08/2015	
Terrain 2	NEW LABO RÉUNIS	Terrain occupé	1 056,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 3		Terrain concédable	2 700,00	0,00			
Terrain 4		Terrain concédable	2 400,00	0,00			
Terrain 5	I.G.E.T.C. SPRL	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 6	MG POSE	Terrain occupé	2 400,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 7	CINERGEC	Terrain occupé	3 000,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 8	BOFFE RAYMOND	Terrain occupé	2 812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 9	ROMAN JESUS	Terrain occupé	2 812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084	
Terrain 10	DEBROUX	Terrain occupé	5 625,00	0,00	01/10/1992	01/10/2082	
Terrain 11	PRONESERVIM S.A.	Terrain occupé	12 500,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 12	MESTDAGH	Terrain occupé	13 975,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 13	SAMBREVILLE	Terrain occupé	5 233,00	0,00	01/10/1994	01/10/2024	
Terrain 14	ELECTROS & CUISINES DEFITEC SPRL	Terrain occupé	349,00	0,00	01/03/2002	01/03/2092	
Terrain 15	AUTOMAT 2000	Terrain occupé	675,00	0,00	01/11/1999	01/11/2029	
Terrain 16	BURTONBOIS	Terrain occupé	591,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
Terrain 17	B.B.G.A. SPRL	Terrain occupé	3 582,00	0,00	01/06/2004	01/06/2034	01/06/2034
Terrain 18		Terrain concédable	2 202,00	0,00			
Terrain 19	PNEUS Z SPRL	Terrain occupé	3 847,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 20	TOUFANE SPRL	Terrain occupé	5 380,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 21	I.S. NAILS DISTRIBUTION	Terrain occupé	1 653,00	0,00	01/04/2006	01/04/2036	
Terrain 22	F.P. MENUISERIE	Terrain occupé	4 062,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 25	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	Terrain occupé	1 945,00	0,00	01/06/2006	01/06/2036	
Terrain 26	ECP CHAUFFAGE	Terrain occupé	1 637,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 27	I.D.E.G.	Terrain occupé	16,00	0,00	01/07/2006	01/07/2036	
	Totaux Zone portuaire de Tamines		**97 411,00**	**0,00**			
Zone portuaire d'Auvelais							
Terrain 1	SOBÉMO	Terrain occupé	6 427,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	CARMEUSE S.A.	Terrain occupé	1 152,00	130,00	01/12/2006	01/12/2036	
Terrain 3	I.D.E.G.	Terrain occupé	25,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	

OCCUPATION DES ZONES PORTUAIRES - SITUATION AU 31/12/2006

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle	Date fin réelle
Totaux Zone portuaire d'Auvelais			**7 604,00**	**130,00**			
Zone portuaire de Mornimont							
Terrain 1	REMALUX	Terrain occupé	1 025,00	90,00	01/01/2002	01/01/2032	01/01/2007
Terrain 2	INASEP	Terrain réservé	10 090,00	0,00			
Totaux Zone portuaire de Mornimont			**11 115,00**	**90,00**			
Port de Moustier							
Terrain 1	GLAVERBEL	Terrain occupé	1 598,00	170,00	01/07/1997	01/07/2027	
Totaux Port de Moustier			**1 598,00**	**170,00**			
Zone portuaire de Floriffoux							
Terrain 1	BPMN	Terrain occupé	1 200,00	200,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 2	HUBLET	Terrain occupé	40 551,00	0,00	01/07/1997	01/07/2027	
Terrain 3	SILOS DE FLOREFFE	Terrain occupé	4 151,00	120,00	01/07/1999	01/07/2089	
Totaux Zone portuaire de Floriffoux			**45 902,00**	**320,00**			
Zone portuaire de Malonne							
Terrain 1	SIAE-NAMUR	Terrain occupé	4 264,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 2	CHAMPION CARAVANES	Terrain occupé	9 170,00	0,00	01/04/1998	01/04/2028	
Terrain 3	WILMET	Terrain occupé	20 025,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 4	GARWIG	Terrain occupé	20 928,00	0,00	01/04/2000	01/04/2030	
Terrain 5	T.E.C.	Terrain occupé	51 300,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 6	DÉNIMAT	Terrain occupé	6 680,00	0,00	01/07/1997	01/07/2087	
Terrain 7		Terrain concédable	10 189,00	95,00			
Terrain 8	DE GREEF DÉPANNAGE	Terrain occupé	2 638,00	0,00	01/05/2005	01/05/2035	
Terrain 9		Terrain concédable	480,00	0,00			
Terrain 10	HYDROCAR	Terrain occupé	15 535,00	0,00	01/08/2002	01/08/2008	
Totaux Zone portuaire de Malonne			**141 209,00**	**95,00**			

Zoning de Malonne

OCCUPATION DES ZONES PORTUAIRES - SITUATION AU 31/12/2006

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle	Date fin réelle
Terrain 1	GILLAIN	Terrain occupé	1 820,00	0,00	01/01/2003	01/01/2033	
	Totaux Zoning de Malonne		**1 820,00**	**0,00**			
Port d'Anhée							
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Terrain occupé	5 166,00	135,00	01/07/2001	01/07/2031	
	Totaux Port d'Anhée		**5 166,00**	**135,00**			
Port d'Yvoir							
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Terrain réservé	8 000,00	70,00			
Terrain 2	CARRIÈRES SECY	Terrain réservé	7 795,00	60,00			
	Totaux Port d'Yvoir		**15 795,00**	**130,00**			
Zone portuaire de Basbaras							
Terrain 1	BASBARAS DISTRIBUTION	Terrain occupé	7 950,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022	
	Totaux Zone portuaire de Basbaras		**7 950,00**	**100,00**			
Zone portuaire du Bon Dieu							
Terrain 1		Terrain concédable	1 847,00	59,00			
Terrain 2		Terrain concédable	10 655,00	220,00			
Terrain 3		Terrain concédable	1 113,00	49,00			
Terrain 4		Terrain concédable	1 855,00	88,00			
	Totaux Zone portuaire du Bon Dieu		**15 470,00**	**416,00**			
Zone portuaire d'Enhaive							
Terrain 1	THOMAS & PIRON S.A.	Terrain occupé	6 576,00	0,00	12/05/2004	01/01/2029	
Terrain 2	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	1 440,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
	Totaux Zone portuaire d'Enhaive		**8 016,00**	**0,00**			
Zone portuaire de Jambes							
Terrain 1	INTERBÉTON	Terrain occupé	908,00	103,00	01/06/1987	01/06/2017	
Terrain 2	INDUCOM	Terrain occupé	14 898,00	107,00	01/01/1999	01/01/2089	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2006

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
	Totaux Zone portuaire de Jambes		**15 806,00**	**210,00**			
Zone portuaire de Beez							
Terrain 1	GENIEMAT	Terrain occupé	2 191,00	0,00	01/11/1999	01/11/2089	
Terrain 2	DE GRAEVE	Terrain occupé	18 727,00	100,00	01/01/1992	01/01/2082	
Terrain 3	GRALEX	Terrain occupé	22 060,00	244,00	01/01/1991	01/01/2021	
Terrain 4	MEUSE ET SAMBRE	Terrain occupé	6 617,00	0,00	01/01/1986	01/01/2016	
Terrain 5	I.D.E.G.	Terrain occupé	764,40	0,00	01/03/2003	01/03/2033	
	Totaux Zone portuaire de Beez		**50 359,40**	**344,00**			
Port de Lives							
Terrain 1	GRALEX	Terrain occupé	3 811,00	233,00	01/10/1997	01/10/2027	
	Totaux Port de Lives		**3 811,00**	**233,00**			
Port de Maizeret							
Terrain 1	CARRIÈRES DE LEFFE (CAM)	Terrain occupé	4 246,00	200,00	01/07/1995	01/07/2025	
	Totaux Port de Maizeret		**4 246,00**	**200,00**			
Port de Marche-les-Dames							
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	9 023,00	272,00	01/10/1987	01/10/2017	
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	6 796,00	137,00	01/10/1992	01/10/2022	
	Totaux Port de Marche-les-Dames		**15 819,00**	**409,00**			
Zone portuaire de Namêche							
Terrain 1	PANISTAR	Terrain occupé	8 781,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030	
	Totaux Zone portuaire de Namêche		**8 781,00**	**0,00**			
Port de Samson							
Terrain 1	CARMEUSE (EX CARFIN)	Terrain occupé	10 045,00	249,00	01/04/1999	01/04/2029	
	Totaux Port de Samson		**10 045,00**	**249,00**			

OCCUPATION DES ZONES PORTUAIRES - SITUATION AU 31/12/2006

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle	Date fin réelle
Zone portuaire de Sclayn							
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	5 812,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
Terrain 2	DOLOMEUSE (2)	Terrain occupé	2 319,00	59,00	01/07/1992	01/07/2022	
Terrain 3	IMMOBILIERE BLATON S.A.	Terrain occupé	5 177,00	97,00	01/11/2001	01/11/2091	
Terrain 4	ANDENNE PRO SERVICES ASBL	Terrain occupé	10 593,00	152,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 5		Terrain concédable	1 837,50	0,00			
Terrain 6		Terrain concédable	6 000,00	150,00			
	Totaux Zone portuaire de Sclayn		**31 738,50**	**658,00**			
Port de Vezin							
Terrain 1		Terrain concédable	6 750,00	150,00			
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES	Terrain occupé	7 878,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022	
	Totaux Port de Vezin		**14 628,00**	**350,00**			
Zone portuaire de Sclaigneaux							
Terrain 1	CARMEUSE	Terrain occupé	9 440,00	300,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 2	S.W.D.E.	Terrain occupé	1 313,00	0,00	01/11/1998	01/11/2088	
Terrain 3	H.B.B. SA	Terrain occupé	1 942,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036	
Terrain 4	ALG	Terrain occupé	188,00	0,00	01/07/2002	01/07/2032	
Terrain 5	GERDAY	Terrain occupé	9 334,00	0,00	01/03/2001	01/03/2091	
Terrain 6	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	26 124,00	0,00	01/07/2003	01/07/2008	
Terrain 7		Terrain concédable	3 050,00	95,00			
Terrain 8	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	6 863,00	0,00	01/07/2003	01/07/2008	
	Totaux Zone portuaire de Sclaigneaux		**58 254,00**	**395,00**			
Zone portuaire de Seilles							
Terrain 1	METAL PROTECTION	Terrain occupé	5 790,00	0,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 2	INTERAGRI 2001	Terrain occupé	820,00	100,00	01/04/1999	01/04/2029	
Terrain 3	S.C.A.M.	Terrain occupé	1 640,00	152,00	01/06/1999	01/06/2029	
Terrain 4		Terrain concédable	5 746,00	0,00			
Terrain 5	TRANSPORTS ABRAHAM	Terrain occupé	25 916,00	290,00	01/03/2005	01/03/2035	
Terrain 6	CARMA	Terrain occupé	3 600,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2006

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle	Date fin réelle
Terrain 7	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2 128,00	0,00	01/11/2002	01/11/2032	
Terrain 8		Terrain concédable	4 572,00	0,00			
Terrain 9	D.L.M.& PARTNERS	Terrain occupé	1 787,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030	
Terrain 10	DELTALAK	Terrain occupé	3 788,00	120,00	01/03/2004	01/03/2034	
Terrain 11		Terrain concédable	2 734,00	0,00			
Terrain 12	NORLAND	Terrain occupé	52 576,00	219,00	01/07/2000	01/07/2090	
Terrain 13	CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	Terrain occupé	7 439,00	0,00	16/04/2002	16/04/2032	
Terrain 14	AUTOCARS DUPASQUIER SPRL	Terrain occupé	2 135,00	0,00	17/10/2006	17/10/2006	01/11/2031
Terrain 15	TRANA	Terrain occupé	14 910,00	210,00	01/09/2000	01/09/2090	
Terrain 16	EASY HOME SPRL	Terrain occupé	8 736,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091	01/07/2007
Terrain 17	CUISITEC	Terrain occupé	1 750,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091	
Terrain 18	MEUSE ET SAMBRE	Terrain occupé	23 348,00	0,00	01/06/2001	01/06/2091	
Terrain 19	MOBISTAR	Terrain occupé	99,00	0,00	01/11/2000	01/11/2015	
Terrain 20	LOUIS CAROSSERIE	Terrain occupé	500,00	0,00	01/01/2001	01/01/2031	
Terrain 21	ATELIER TRAITEUR	Terrain occupé	4 085,00	0,00	01/07/2001	01/07/2091	
Terrain 22	MEUSE ET SAMBRE	Terrain occupé	10 612,00	0,00	01/01/2002	01/01/2092	
Terrain 23	ATELIER TRAITEUR	Terrain occupé	1 725,00	0,00	01/04/2002	01/04/2032	
Terrain 24	CHERICOUX	Terrain occupé	1 125,00	0,00	01/05/2000	01/05/2090	
Terrain 25	T.W.T. S.A.	Terrain occupé	21 231,00	136,00	01/01/1995	01/01/2085	
Terrain 26	DEVOS	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/01/1993	01/01/2083	
Terrain 27	PERE OLIVE S.A.	Terrain occupé	58 672,00	0,00	01/03/2006	01/03/2036	
Terrain 28	ALG	Terrain occupé	330,00	0,00	01/04/1994	01/04/2024	
Terrain 29		Terrain concédable	2 880,00	0,00			
Terrain 30	FIRST MOTOR SPORT S.A.	Terrain occupé	3 000,00	0,00	01/01/2004	01/01/2094	
Terrain 31		Terrain concédable	850,00	0,00			
Terrain 33	PIROTTE	Terrain occupé	521,00	0,00	01/07/1995	01/07/2085	
Terrain 34	PRISON D'ANDENNE	Terrain occupé	660,00	0,00	01/09/1995	01/09/2085	
Terrain 35	TECHNO MÉTAL	Terrain occupé	5 090,00	0,00	01/08/1997	01/08/2087	
Terrain 36	MOSSOUX	Terrain occupé	5 408,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 37	TRANSANDEN	Terrain occupé	4 400,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088	
Terrain 38	ATELIERS ROBERT S.A.	Terrain occupé	10 975,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089	
Terrain 39	TECH SIGN	Terrain occupé	2 415,00	0,00	01/03/1999	01/03/2089	
Terrain 40	CHÉRICOUX	Terrain occupé	3 500,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088	
Terrain 41	MONIQUET	Terrain occupé	3 989,00	0,00	01/07/2005	01/07/2035	

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2006

OCCUPATION DES ZONES PORTUAIRES - SITUATION AU 31/12/2006

	Concessionnaires		Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contrac-tuelle	Date fin réelle
		Totaux Zone portuaire de Seilles		**314 982,00**	**1 227,00**			
Port d'Andenne								
Terrain 1	ANDENNE-MAT		Terrain occupé	4 116,00	123,00	01/03/1994	01/03/2024	01/03/2024
		Totaux Port d'Andenne		**4 116,00**	**123,00**			

Récapitulation

Nombre de concessions accordées : **104**

Surface totale concédée (m2) : **797 896,40**

Activités des concessionnaires - Situation au 31/12/2006

Concessionnaires	Adresse	Activité
A. L. G. S.A.	Rue Sainte-Marie, 11 - 4000 LIEGE 1	Cabine de détente de gaz
ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Rue Pont Ste-Maxence,1 - 5060 SAMBREVILLE	Zone de parking et activités diverses
AMAND Dominique	Rue de Géron, 10 - 5300 SEILLES	Atelier de soudure
ANDENNE PRO SERVICES asbl	Quai de Marche-en-Pré, 2 - 5300 ANDENNE	Atelier de menuiserie
ANDENNE-MAT	Chaussée Moncheur, 133 - 5300 ANDENNE	Négoce de matériaux de construction
Atelier Traiteur sprl	R. de Wanhériffe 48 - 5300 SEILLES	Préparation de repas
ATELIERS ROBERT S.A.	Rue de Reppe, 20 E - 5300 SEILLES	Fabrication de matériel agricole
AUTOMAT 2000 S.A.	Rue de la Station, 51 - 5060 TAMINES	Station de lavage de voitures
B.P.M.N.	Av. E. Rousseau, 40 - 6001 MARCINELLE	Déchargement de sable
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Av. Albert 1er, 30 - 5000 NAMUR	Négoce de matériaux d construction
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Av. Sergent Vrithoff, 2 - 5000 NAMUR	Hall-relais pour PME à Tamines
BOFFE Raymond	Rue Conrad d'Argenteau, 13 - 5140 LIGNY	Pose de canalisations et de câbles électriques
BURTON - BOIS S.A.	Chaussée de Charleroi, 100 b - 5070 FOSSES-la-VILLE	Négoce de matériaux de construction
CARMA SPRL	Zoning Industriel, rue de Géron - 5300 SEILLES	Réparation de matériel de génie civil
CARMEUSE S.A.	Rue du Château, 13a - 5300 SEILLES	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Chssée de Dinant, 13 - 5537 ANHEE	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Gulledelle, 94 - 1200 BRUSSEL 20	Chargement de produits de carrière
CHAMPION CARAVANES	Chssée de Louvain 552 - 5020 CHAMPION	Vente et réparation de chalets
CHANTIERS HOUILLERS DE LA MEUSE SA	Avenue Albert, 1er, 36 - 5000 NAMUR	Négoce de matériaux de construction
CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	R. de Géron, 40 - 5300 SEILLES	Atelier de chaudronnerie et de tuyauteries
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 - 4577 VIERSET-BARSE	Construction de pavillon de sécurité
CINERGEC S.A.	Rue Pré des Haz, 48 - 5060 TAMINES	Matériel électrique et électronique
COLLOT S.A.	Avenue Albert 1er, 32 - 5000 NAMUR	Négoce de matériaux de construction
CUISITEC	Rue d'Horseilles, 46 - 5300 ANDENNE	Cuisines équipées

Activités des concessionnaires - Situation au 31/12/2006

Concessionnaires	Adresse	Activité
D.L.M. & PARTNERS S.A.	Rue Hendschel, 56 - 5300 SEILLES	Fabrication de papiers peints
DE GRAEVE S.A.	Avenue Reine Elisabeth, 16 - 5000 BEEZ	Entreprise de construction
DE GREEF Dépannage	Rue Camille Dessinius, 3 - 5020 FLAWINNE	Déchargement de sable
DEBROUX	Rue Pré des Haz, 1 - 5060 SAMBREVILLE	Produits alimentaires
DEFITEC sprl	Rue de la Station, 70 - 5060 TAMINES	Accès à un atelier de réparation
DELTALAK	Rue du Géron, 17 - 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
DEMA ENGENEERING sprl	Rue Winand, 22 - 5300 ANDENNE	Matériaux de construction
DENIMAT SPRL	Chaussée de Namur, 168 - 5030 GEMBLOUX	Entreprise de transport routier
DEVOS	Rue de Gemine, 446 - 5218 PETIT-WARET	Grossiste en produits d'entretien
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Rue du Haigneaux, 1 - 5024 MARCHE-LES-DAMES	Chargement de produits de carrière
FIRST MOTOR SPORT s.a.	Rue de Géron, 50 D - 5300 SEILLES	Prépartion de voitures de courses
GARWIG S.A.	«Haven, 550 Moerstraat 26 - 2030 ANTWERPEN 3»	Hangar pour triage de déchets
GENIEMAT SPRL	Av. Reine Elisabeth, 10 - 5000 BEEZ	Vente de matériel de génie civil
GERARD AFFRETEMENT S.A.	Place Jos.Charlotte 1/31 - 5100 JAMBES (NAMUR)	Manutention de matériaux de construction
GERDAY TRAVAUX s.a.	Rue André Renard, 2C - 5300 SEILLES	Entreprise de travaux publics et privés
GILLAIN Marcel	Rue de la Chapelle, 7 - 5000 NAMUR	Atelier de réparation et d'entretien de véhicules
GLAVERBEL S.A.	Rue de la Glacerie 167 - 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	Déchargement de carburant et de sable
GRALEX S.A.	Gulledelle, 94 - 1200 BRUXELLES 20	Chargement de produits de carrière
HUBLET SPRL	Rue des Artisans, 12 - 5150 FLORIFFOUX	Centre de tri et de recyclage
HYDROCAR S.A.	Rue M. Brossius, 47 - 5020 FLAWINNE	Fabrication de produits hydrocarbonés
I.D.E.G.	Avenue Albert 1er, 19 - 5000 NAMUR	Cabine électrique
I.G.E.T.C. SPRL	Rue des Prairies, 3 - 5060 TAMINES	Matériel électrique et sanitaire

Activités des concessionnaires - Situation au 31/12/2006

Concessionnaires	Adresse	Activité
IMMOBILIERE BLATON S.A.	Rue de Marche-en Pré, 23a - 5300 SCLAYN	Vente de matériel de génie civil
INDUCOM S.A.	Av. W. A. Mozart, 4 - B.2 - 1620 DROGENBOS	Négoce de matériaux
INTERAGRI DUMOULIN S.A.	Parc Industriel, 18 - 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
INTERBETON S.A.	Chssée de la Hulpe, 185 - 1170 BRUSSEL 17	Déchargement de sable
JET D'ENCRE sprl	Av. Roosevelt, 50b - 5060 TAMINES	Magasin de fournitures de bureau et de fournitures scolaires
KLAPS S.A.	Breeërweg, 33 - 3680 NEEROETEREN	Fabrication et vente de produits en béton
LAMQUET Michel	Allée des Fleurs, 61 - 5300 SEILLES	Transport routier
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Parc Industriel, 16 - 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
LOUIS Carrosserie	Rue des Marais, 126 - 5300 SEILLES	Atelier de carrosserie
M.J. DECOR sprl	Rue Lambot, 28 - 6250 AISEAU	Entreprise d peinture
MESTDAGH S.A.	Rue du Colombier, 9 - 6041 GOSSELIES	Distribution de produits alimentaires
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 - 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 - 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
MEUSE & SAMBRE S.A.	Rue de Namur,16 - 5000 BEEZ	Construction et réparation de bateaux
MG POSE	Rue B. Molet, 129 c - 5060 TAMINES	Fabrication de portes et de chassis
MICHIELS R. Garage	Rue d'Oignies, 189 - 6250 AISEAU-PRESLES	Garage pour automobiles
MONIQUET Serge	Rue du Levant, 7 - 5300 SEILLES	Atelier d'entretien de matériel forain
MOREAU Henri sprl	Rue de Géron, 14 - 5300 SEILLES	Négoce de matériaux de construction
MOSSOUX SPRL	Sur les Vignes, 7 - 5300 ANDENNE	Entreprise de construction
NEW LABORATOIRES REUNIS	Rue Inzébamonts, 2 - 5070 AISEMONT	Fabrication de produits cosmétiques
NORLAND S.A.	Rue de Reppe 20b - 5300 SEILLES	Fabrication de substrats horticoles
PANISTAR S.A.	Rue Sous-Meuse, 18 - 5300 NAMECHE	Boulangerie et pâtisserie industrielle
PIROTTE V.	Rue de Reppe, 53 - 5300 SEILLES	Commerce de légumes
PRONESERVIM s.a.	Route des Isnes, 15 - 5020 TEMPLOUX	Surfaces commerciales

Activités des concessionnaires - Situation au 31/12/2006

Concessionnaires	Adresse	Activité
REMALUX s.a.	Zoning industriel 40 - 5190 MORNIMONT	Déchargement de sable
ROMAN Jesus	Rue de l'Abattoir, 36 - 5060 SAMBREVILLE	Pose de canalisations et de câbles électriques
S.C.A.M. S.C.	Parc Industriel 16 - 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
S.W.D.E.	Rue de la Concorde 41 - 4800 VERVIERS	Captage et distribution d'eau potable
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Rue du Géron 2 - 5300 ANDENNE	Prison d'Andenne
SOBEMO S.A.	Chssée de Dinant, 13 - 5537 ANHEE	Fabrication de béton préparé
SOGEMAT S.A.	Rue du Quai, 7 - 5000 NAMUR	Négoce de matériaux de construction
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 - 5000 NAMUR	Dépôt et atelier pour autobus
T.W.T. S.A.	Rue de Géron, 50 A - 5300 SEILLES	Entreprise de génie civil
TECH SIGN	Rue du Géron, 15 - 5300 SEILLES	Impressions publicitaires
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 - 5300 SEILLES	Chaudronnerie et chauffage industriel
THOMAS & PIRON s.a.	La Besace, 14 - 6852 OUR PALISEUL	Agence immobilière
TIMSONNET Transports	Rue de la Houssaie, 77 b - 5300 ANDENNE	Transports routiers
TRANA S.A.	Rue des Marais, 50 - 5300 SEILLES	Entreprise de travaux publics et privés
TRANSANDEN SPRL	Rue Hermoncroix, 25 - 5300 ANDENNE	Entreprise de transport routier
TRANSPORTS ABRAHAM	Rue Docteur Defossé, 26 - 5300 ANDENNE	Transports routiers
VAN PRAET Henri	Quai de Marche-en-Pré, 23b - 5300 SCLAYN	Négoce de carburant
VILLE D'ANDENNE	Place du Chapitre, 7 - 5300 ANDENNE	Ateliers et garage communaux
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville - 5000 NAMUR	Maison des jeunes
WILMET S.A.	Chemin de la Vieille Sambre, 63 - 5020 MALONNE	Négoce de métaux ferreux et non ferreux

Annexe 3 Bilan financier

Compte de résultat de l'année comptable 2006

	Année comptable 2006		Année comptable 2005	
1. Produits d'exploitation		**531 490,01**		**534 915,42**
A. Chiffre d'affaires	525 453,56		522 691,40	
B. Production immobilisée	0,00		0,00	
C. Autres produits d'exploitation	6 036,45		12 224,02	
2. Coût des produits d'exploitation		**771 747,10**		**1 006 521,91**
A. Approvisionnements et fournitures		**9 067,02**		**19 157,72**
1. Achats	9 067,02		19 157,72	
2. Variation des stocks	0,00		0,00	
B. Services et biens divers	311 636,99		453 364,46	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	41 848,56		32 428,23	
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	397 766,13		482 659,56	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	11 212,38		18 808,80	
F. Provisions pour risques et charges	0,00		0,00	
G. Autres charges d'exploitation	216,02		103,14	
3. Bénéfice d'exploitation (+)		**0,00**		**0,00**
Perte d'exploitation (-)		**-240 257,09**		**-471 606,49**

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNÉE COMPTABLE 2006

	Année comptable 2006		Année comptable 2005	
4. Produits financiers		**364 480,08**		**370 419,75**
A. Produits des immobilisations financière	0,00		0,00	
B. Produits des actifs circulants	1 440,14		687,56	
C. Autres produits financiers	363 039,94		369 732,19	
5. Charges financières		**26 620,74**		**14 630,58**
A. Charges des dettes	26 445,64		14 290,34	
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00		0,00	
C. Autres charges financières	175,10		340,24	
6. Bénéfice courant (+)		**97 602,25**		**0,00**
Perte courante (-)		**0,00**		**-115 817,32**
7. Produits exceptionnels		**0,00**		**0,00**
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00		0,00	
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00		0,00	
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charge exceptionnels	0,00		0,00	
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00		0,00	
E. Autres produits exceptionnels	0,00		0,00	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNÉE COMPTABLE 2006

	Année comptable 2006		Année comptable 2005	
8. Charges exceptionnelles		**0,00**		**39 020,35**
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels su frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles e corporelles	0,00		0,00	
B. Réductions de valeur sur immobilisations financière	0,00		0,00	
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelle	0,00		0,00	
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00		0,00	
E. Autres charges exceptionnelles	0,00		39 020,35	
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)		**97 602,25**		**0,00**
Perte de l'exercice avant impôts (-)		**0,00**		**-154 837,67**
10. Impôts	**0,00**		**0,00**	
A. Impôts sur le résultat	0,00		0,00	
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00		0,00	
11. Bénéfice de l'exercice (+)		**97 602,25**		**0,00**
Perte de l'exercice (-)		**0,00**		**-154 837,67**

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNÉE COMPTABLE 2006

	Année comptable 2006		Année comptable 2005	
Affectation du résultat				
A. Bénéfice à affecter		**134 343,08**		**36 740,83**
Perte à affecter		**0,00**		**0,00**
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	97 602,25		0,00	
Perte de l'exercice à affecter	0,00		-154 837,67	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	36 740,83		191 578,50	
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00		0,00	
B. Prélèvements sur capitaux propres		**0,00**		**0,00**
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00		0,00	
2. Sur les réserves	0,00		0,00	
C. Affectation aux capitaux propres		**0,00**		**0,00**
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00		0,00	
2. Aux réserves	0,00		0,00	
11. Résultat à reporter		**-134 343,08**		**-36 740,83**
1. Bénéfice à reporter (+)	134 343,08		36 740,83	
2. Perte reporter (-)	0,00		0,00	
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00			0,00

COMPTE DE RÉSULTAT - EVOLUTION ENTRE 2002 ET 2006

	2006	2005	2004	2003	2002
1. Produits d'exploitation	**531 490,01**	**534 915,42**	**558 810,46**	**543 163,90**	**496 480,59**
A. Chiffre d'affaires	525 453,56	522 691,40	541 296,28	541 615,25	485 530,59
B. Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	6 036,45	12 224,02	17 514,18	1 548,65	10 950,00
2. Coût des produits d'exploitation	**771 747,10**	**1 006 521,91**	**1 036 251,60**	**903 843,87**	**886 379,40**
A. Approvisionnements et fournitures	**9 067,02**	**19 157,72**	**21 809,74**	**24 717,17**	**4 425,35**
1. Achats	9 067,02	19 157,72	21 809,74	24 717,17	4 425,35
2. Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Services et biens divers	311 636,99	453 364,46	395 007,78	296 081,14	151 748,68
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	41 848,56	32 428,23	47 728,10	58 652,67	69 219,40
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	397 766,13	482 659,56	561 475,11	509 603,39	659 127,11
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	11 212,38	18 808,80	18 557,10	20 377,70	14 263,86
F. Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	-9 406,69	-6 644,66	-12 738,00
G. Autres charges d'exploitation	216,02	103,14	1 080,46	1 056,46	333,00
3. Bénéfice d'exploitation (+)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Perte d'exploitation (-)	**-240 257,09**	**-471 606,49**	**-477 441,14**	**-360 679,97**	**-389 898,81**

COMPTE DE RÉSULTAT - EVOLUTION ENTRE 2002 ET 2006

	2006	2005	2004	2003	2002
4. Produits financiers	**364 480,08**	**370 419,75**	**430 512,76**	**450 165,38**	**444 044,71**
A. Produits des immobilisations financière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	1 440,14	687,56	3 425,25	6 221,14	2 219,93
C. Autres produits financiers	363 039,94	369 732,19	427 087,51	443 944,24	441 824,78
5. Charges financières	**26 620,74**	**14 630,58**	**16 107,58**	**38 927,06**	**28 799,34**
A. Charges des dettes	26 445,64	14 290,34	13 706,82	30 897,90	26 264,93
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres charges financières	175,10	340,24	2 400,76	8 029,16	2 534,41
6. Bénéfice courant (+)	**97 602,25**	**0,00**	**0,00**	**50 558,35**	**25 346,56**
Perte courante (-)	**0,00**	**-115 817,32**	**-63 035,96**	**0,00**	**0,00**
7. Produits exceptionnels	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 658,47**
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charge exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	5 658,47

COMPTE DE RÉSULTAT - EVOLUTION ENTRE 2002 ET 2006

	2006	2005	2004	2003	2002
8. Charges exceptionnelles	**0,00**	**39 020,35**	**12 934,23**	**4 806,46**	**15 584,37**
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels su frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles e corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	39 020,35	12 934,23	4 806,46	15 584,37
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	**97 602,25**	**0,00**	**0,00**	**45 751,89**	**15 420,66**
Perte de l'exercice avant impôts (-)	**0,00**	**-154 837,67**	**-75 970,19**	**0,00**	**0,00**
10. Impôts	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	**97 602,25**	**0,00**	**0,00**	**45 751,89**	**15 420,66**
Perte de l'exercice (-)	**0,00**	**-154 837,67**	**-75 970,19**	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RÉSULTAT - EVOLUTION ENTRE 2002 ET 2006

	2006	2005	2004	2003	2002
Affectation du résultat					
A. Bénéfice à affecter	**134 343,08**	**36 740,83**	**191 578,50**	**267 548,69**	**430 222,70**
Perte à affecter	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	97 602,25	0,00	0,00	45 751,89	15 420,66
Perte de l'exercice à affecter	0,00	-154 837,67	-75 970,19	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	36 740,83	191 578,50	267 548,69	221 796,80	414 802,04
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**208 425,90**
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	208 425,90
11. Résultat à reporter	**-134 343,08**	**-36 740,83**	**-191 578,50**	**-267 548,69**	**-221 796,80**
1. Bénéfice à reporter (+)	134 343,08	36 740,83	191 578,50	267 548,69	221 796,80
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PAIEMENT DE TRAVAUX ET ÉTUDES EN 2006

Date du paiement	Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
			NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;		
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET					
	Auvelais : Aménagements de la zone portuaire St Gobain (déviation du RAVeL)	LAMBERT	9 091,83	11 001,11	9 091,83
	Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier	SIXCO	973,00	1 177,33	1 177,33
	Seilles : égouttage concession du Père Olive	DUTILLEUX Philippe	9 680,00	11 712,80	9 680,00
	Seilles : nivellement de la concession du Père Olive	GERDAY	125 903,78	152 343,57	125 903,78
	Seilles : travaux d'aménagement dans la zone des Roseurs	HUBLET	3 504,00	4 239,84	4 239,84
	Tamines : alimentation électrique provisoire du chantier	GENETEC	6 645,00	8 040,45	8 040,45
	Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire	WANTY/Rousseaux	279 970,09	338 763,81	279 970,09
	Vezin : pose de clôtures dans la zone portuaire	LEBLANC Clôtures	11 557,00	13 983,97	11 557,00
	Total chapitre 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET :		**447 324,70**	**541 262,88**	**449 660,32**
2. Programme SAED - Subventions DGATLP					
	Sclaigneaux : Etude de réhabilitation des imeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck	UNIT	4 500,00	5 445,00	5 445,00
	Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études	DEHALU	8 200,00	9 922,00	9 922,00
	Total chapitre 2. Programme SAED - Subventions DGATLP :		**12 700,00**	**15 367,00**	**15 367,00**
4. Ports de plaisance - Subventions CGT					
	Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle	ARIADE	1 782,50	2 156,82	2 156,82
	Total chapitre 4. Ports de plaisance - Subventions CGT :		**1 782,50**	**2 156,82**	**2 156,82**
5. Dépenses autofinancées par le PAN					
	Amée: local de location de vélos - honoraires d'architectes	CIPOLAT	4 000,00	4 840,00	4 840,00
	Bâtiment de la plage d'Amée : remise en état du réseau d'égouttage	RONVEAUX	16 964,46	25 983,54	25 983,54
	Entretien de bâtiments dans les zones portuaires en 2006	RONVEAUX	5 369,67	6 365,69	6 365,69
	Entretiens des plantations et tontes dans les zones portuaires en 2006	ANDENNE PRO SERVICES	2 828,00	3 421,88	3 421,88
	Levés divers, études	SMOOS	1 804,20	2 183,08	2 183,08
	Levés, bornages	PYTHAGORE	3 632,25	4 395,01	4 395,01
	Maizeret : réparation de la voirie d'accès	NONET	2 100,00	2 541,00	2 100,00

PAIEMENT DE TRAVAUX ET ÉTUDES EN 2006

Date du paiement	Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
			NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;		
	Malonne : évacuation des déchets de la maison éclusière	SITA	853,42	1 032,64	1 032,64
	Malonne : rénovation intérieure de la conciergerie	V.A.G.S. Décor	1 425,00	1 724,25	1 425,00
	Port d'Amée : Portails d'accès aux pontons	ARDENNES CLOTURES	4 790,87	5 796,95	4 790,87
	Port d'Amée : réparation des sep keys	SEIJSENER	1 805,00	2 184,05	1 976,15
	Port de Jambes : capitainerie flottante : réparations diverses	MEUSE et SAMBRE	2 190,00	2 649,90	2 603,70
	Port de Jambes : placement d'un garde-corps	NIKOLIC	4 250,00	5 142,50	5 142,50
	Réparation d'immeubles	Docquier	11 906,83	14 407,26	11 906,83
	Seilles : aménagement concession Abraham : coordination sécurité	SIXCO	750,00	907,50	907,50
	Seilles : intervention du service incendie d'Andenne sur le site Brenner	Ville d'Andenne	2 338,06	2 338,06	2 338,06
	Seilles : travaux d'élagages parking des Marais	PRO SILVA	1 205,00	1 458,05	1 458,05
	Total chapitre 5. Dépenses autofinancées par le PAN :		**68 212,76**	**87 371,36**	**82 870,50**
	Total des travaux et études réalisés en 2006 :		**530 019,96**	**646 158,06**	**550 054,64**

SUBVENTIONS REÇUES EN 2006

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
Subventions reçues sur année 2006				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET				
C. Travaux				
Seilles : égouttage concession du Père Olive	DUTILLEUX Philippe	7 744,00	04/09/2006	2006
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET :		**7 744,00**		
Total des subventions reçues sur année 2006 :		**7 744,00**		
Subventions reçues sur années antérieures				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET				
B. Equipement				
Sclayn : concessions Lamquet et Van Praet : raccordement électrique	AIEG	10 108,19	24/05/2006	2005
C. Travaux				
Seilles : aménagement de la concession Abraham	GERDAY	122 953,52	30/06/2006	2005
Seilles : aménagement de parking à la rue des Marais	GERDAY	10 688,22	20/02/2006	2004
Seilles : nivellement de la concession du Père Olive	GERDAY	71 256,00	22/05/2006	2005
Seilles : Réhabilitation des chantiers navals 2ème phase	EURO-PEINT	14 783,09	31/03/2006	2005
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire	WANTY/Rousseaux	280 975,92	23/02/2006	2005
Tamines : raccordements aux collecteurs de voirie	ROUSSEAUX	22 418,40	06/09/2006	2005
Tamines: aménagement du site Micelli	DANLOY SCRL	36 302,08	07/06/2006	2004
F. Etudes				
Namèche : aménagements : études complètes	LOSSEAU	7 918,71	22/05/2006	2002
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions MET :		**577 404,13**		

SUBVENTIONS REÇUES EN 2006

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
4. Ports de plaisance - Subventions CGT				
C. Travaux				
Réhabilitation du bâtiment de la plage d'Amée - Travaux	BATITEC	219 845,00	17/05/2006	2002
Total du chapitre - 4. Ports de plaisance - Subventions CGT :		**219 845,00**		
Total des subventions reçues sur années antérieures :		**797 249,13**		
Total général au cours de l'année 2006 :		**804 993,13**		

Intitulé	Montant

Année 2006

Subventions MET

Tamines : alimentation électrique provisoire du chantier - GENETEC	1 520,00
Tamines : équipement en électricité - IDEG	80 303,42
Tamines : équipement en gaz - IDEG	18 890,72
Seilles : travaux d'aménagement dans la zone des Roseurs - HUBLET	2 803,20
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	169 605,61
Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier - SIXCO	778,40
Total - Subventions MET	**273 901,35**

Subventions DGATLP

Sclaigneaux : Etude de réhabilitation des imeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck -	4 500,00
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études - DEHALU	8 200,00
Total - Subventions DGATLP	**12 700,00**

Subventions CGT

Relais de Lives : aménagements de la halte nautique - CRC	55 999,70
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	1 782,50
Total - Subventions CGT	**57 782,20**
Total des subventions à recevoir sur année 2006	**344 383,55**

Années antérieures

Subventions MET

Anhée :Acquisition d'un terrain - -	10 244,94
Namèche : équipement en électricité - racc. Panistar - AIEG	11 066,40
Sclaigneaux : alimentation électrique de la concession HBB - GENETEC	3 196,00
Sclaigneaux : Station d'épuration dans la concession HBB - DMD	1 858,40
Seilles : alimentation en eau rue Géron et Wanhériffe - SWDE	3 121,11
Seilles : raccordement en eau de la concession Deltalak - VERLAINE Françis	2 538,40
Tamines : alimentation électrique provisoire du chantier - GENETEC	5 316,00
Tamines : équipement en eau - AIE	17 183,36
Tamines : équipement en télédistribution - BRUTELE	10 216,58
Démolitions, évacuation de déchets - HUBLET	2 219,15
Marche-les-Dames : aménagement de l'aire de déchargement - NONET	7 500,62
Sclaigneaux : clôtures de la concession HBB - Turnhout Santermans	3 546,13
Sclaigneaux : complément de clôtures à la concession HBB - LEBLANC Clôtures	3 308,00
Sclaigneaux : divers travaux d'aménagement de la concession HBB - HUBLET	4 072,70
Sclaigneaux : terrassements et nivellements de la concession HBB - GERDAY	4 258,24
Sclaigneaux : Travaux complémentaires à la concession HBB - HBB	3 926,40
Seilles : aménagement de la concession Abraham - GERDAY	12 747,42
Seilles : nivellement de la concession du Père Olive - GERDAY	29 467,02
Seilles : réhabilitation du site Arden'Humus - SITA	38 630,82

SUBVENTIONS À RECEVOIR SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2006 ET ANNÉES ANTÉRIEURES

Intitulé	Montant
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	545,60
Tamines: aménagement du site Micelli - DANLOY SCRL	2 647,24
Vezin : pose de clôtures dans la zone portuaire - LEBLANC Clôtures	9 245,60
Malonne : Réparation de toiture immeuble concession Gillain - Docquier	4 582,68
Total - Subventions MET	**191 438,81**
Subventions DGATLP	
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Etudes - ARIADE	1 160,00
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Levés préliminaires - SMOOS	4 300,00
Sclaigneaux : Réhabilitation des bâtiments - Etudes - DEHALU	40 232,48
Total - Subventions DGATLP	**45 692,48**
Subventions CGT	
Port de Jambes - Raccordement eau, électricité - SEIJSENER	0,00
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	4 244,00
Relais de Lives : levés - SMOOS	2 166,00
Total - Subventions CGT	**6 410,00**
Total des subventions à recevoir sur années antérieures	**243 541,29**
Total général:	**587 924,84**

CRÉANCES CLIENTS ORDINAIRES

Concessionnaire	Montant des impayés	Ventilation des retards de paiement					
		1 an ou plus	6 mois-->1 an	3-->6 mois	2-->3 mois	1-->2 mois	0-->30j
NORLAND S.A.	15 962,14	0,00	14 172,77	1 789,37	0,00	0,00	0,00
TRANA S.A.	10 587,02	4 953,30	3 919,50	1 714,22	0,00	0,00	0,00
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	8 649,30	0,00	0,00	8 649,30	0,00	0,00	0,00
FRISON-BRASSEUR	4 518,99	1 144,64	2 892,30	0,00	0,00	0,00	0,00
COLLIGNON ENG. S.A.	4 398,35	0,00	4 398,35	0,00	0,00	0,00	0,00
B.P.M.N.	3 819,58	1 717,96	469,04	1 632,58	0,00	0,00	0,00
GRALEX S.A.	3 244,82	0,00	0,00	3 244,82	0,00	0,00	0,00
CARMEUSE S.A.	2 494,31	0,00	0,00	2 494,31	0,00	0,00	0,00
DE GRAEVE S.A.	1 292,50	0,00	0,00	1 292,50	0,00	0,00	0,00
HYDROCAR S.A.	1 166,61	0,00	39,40	1 127,21	0,00	0,00	0,00
DANHEUX & MAROYE S.A.	1 152,86	0,00	1 152,86	0,00	0,00	0,00	0,00
FIRST MOTOR SPORT s.a.	1 137,80	543,95	584,87	8,98	0,00	0,00	0,00
T.W.T. S.A.	1 113,53	0,00	0,00	1 113,53	0,00	0,00	0,00
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	1 102,00	0,00	0,00	1 102,00	0,00	0,00	0,00
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	1 081,70	0,00	0,00	1 081,70	0,00	0,00	0,00
MESTDAGH S.A.	964,50	0,00	0,00	964,50	0,00	0,00	0,00
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	928,84	0,00	0,00	928,84	0,00	0,00	0,00
INDUCOM S.A.	877,52	0,00	0,00	877,52	0,00	0,00	0,00
SOBEMO S.A.	826,91	0,00	0,00	826,91	0,00	0,00	0,00
IMMOBILIERE BLATON S.A.	791,80	0,00	0,00	791,80	0,00	0,00	0,00
S.C.A.M. S.C.	748,24	0,00	0,00	748,24	0,00	0,00	0,00
REMALUX s.a.	734,66	0,00	0,00	734,66	0,00	0,00	0,00
LOPES GAMA	605,00	0,00	0,00	605,00	0,00	0,00	0,00
GLAVERBEL S.A.	585,91	0,00	0,00	585,91	0,00	0,00	0,00
ANDENNE-MAT	490,21	0,00	0,00	490,21	0,00	0,00	0,00
MEUSE & SAMBRE S.A.	456,73	0,00	0,00	456,73	0,00	0,00	0,00
CARRIERES DE LEFFE S.A.	453,54	0,00	0,00	453,54	0,00	0,00	0,00

CRÉANCES CLIENTS ORDINAIRES

Concessionnaire	Montant des impayés	Ventilation des retards de paiement					
		1 an ou plus	6 mois-->1 an	3-->6 mois	2-->3 mois	1-->2 mois	0-->30j
AMAND Dominique	435,00	0,00	-2 365,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00
DEBROUX & Fils sprl	388,25	0,00	0,00	388,25	0,00	0,00	0,00
LOUIS Carrosserie	346,65	172,99	173,66	0,00	0,00	0,00	0,00
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	272,80	0,00	0,00	272,80	0,00	0,00	0,00
CARMA SPRL	248,46	0,00	0,00	248,46	0,00	0,00	0,00
INTERAGRI DUMOULIN S.A.	185,60	0,00	0,00	185,60	0,00	0,00	0,00
GERDAY TRAVAUX s.a.	151,25	0,00	151,25	0,00	0,00	0,00	0,00
INTERBETON S.A.	94,56	3,52	0,00	91,04	0,00	0,00	0,00
ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	82,06	0,00	82,06	0,00	0,00	0,00	0,00
I.S. NAILS DISTRIBUTION	59,97	0,00	0,00	59,97	0,00	0,00	0,00
VILLE DE NAMUR	44,77	0,00	44,77	0,00	0,00	0,00	0,00
DENYS N.V.	30,25	-1 000,00	30,25	1 000,00	0,00	0,00	0,00
DELTALAK	15,20	15,19	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
ROMAN Jesus	10,52	0,00	10,52	0,00	0,00	0,00	0,00
METAL PROTECTION	7,60	7,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I.D.E.G.	3,84	0,00	0,00	3,84	0,00	0,00	0,00
Totaux :	**72 562,15**	**7 559,15**	**25 756,61**	**38 764,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Créances douteuses en 2006

Arden'Humus	21 452,38
Amand Claude	16 794,84
Amand Dominique	17 022,68
Atelier traiteur	20 238,02
Easy Home / Moreau	9 907,05
Legros-Ruberti	2 617,71
Mathot	2 336,08
MJ Décor	3 090,54
Moreau	23 944,41
Tech Sign	9 010,84
Tonneau Pirard	5 878,93
Van Praet	3 127,70
Wagneur	8 550,85
	143 972,03

SITUATION DES COMPTES BANQUAIES EN 2006

	Avoirs sur comptes bancaires						Crédit de caisse		Avoirs réels
	CBC compte courant	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	Dexia cpte courant	Dexia carnet de dépôts	Total avoirs bancaires	Montant à rembourser	Remboursé le	
Au 01/01/2006	96 508,15	85 145,46	141 472,03	55,92	195,83	323 377,39	400 000,00		-76 622,61
Au 31/01/2006	61 978,77	870,38	141 871,64	179,96	1 269,93	206 170,68	400 000,00		-193 829,32
Au 28/02/2006	395 613,67	8 037,62	44 184,69	179,96	11 279,35	459 295,29	400 000,00		59 295,29
Au 31/03/2006	351 049,28	28 754,96	19 198,85	179,96	15 850,40	415 033,45	400 000,00		15 033,45
Au 30/04/2006	323 869,23	24 992,20	13 032,73	179,96	17 068,25	379 142,37	400 000,00		-20 857,63
Au 31/05/2006	190 747,83	21 229,44	230 511,90	179,96	20 692,59	463 361,72	200 000,00		263 361,72
Au 30/06/2006	466 751,41	17 466,68	46 471,86	179,96	21 379,90	552 249,81	200 000,00		352 249,81
Au 17/07/2007	273 568,74	13 703,92	10 392,02	183,85	21 588,31	319 436,84	200 000,00	31/07/2006	319 436,84
Au 31/08/2006	204 692,09	10 389,33	19 888,01	183,85	26 108,64	261 261,92	0,00		261 261,92
Au 30/09/2006	300 694,80	6 626,57	19 180,56	183,85	27 904,17	354 589,95	0,00		354 589,95
Au 31/10/2006	195 309,62	8 511,71	13 629,78	44 180,93	28 620,26	290 252,30	0,00		290 252,30
Au 30/11/2006	107 141,81	4 303,95	20 781,35	44 180,93	32 290,48	208 698,52	0,00		208 698,52
Au 31/12/2006	82 513,10	5 572,99	20 003,49	44 180,93	32 571,90	184 842,41	0,00		184 842,41

Recours aux lignes de crédit et d'empurunt : capacité de remboursement - actualisation au 31 décembre 2006

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capacité annuelle de remboursement	467 028	434 706	352 325	371 915	390 000	390 000	390 000	390 000	390 000	390 000	390 000	390 000	390 000
coût annuel crédit court terme - 500,000 € (1)	8 266	9 329	4 828	6 239	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
coût annuel reconstitution des réserves - 375,000 € (2)	40 300	75 982	82 876	82 876	82 876	0	0	0	0	0	0	0	0
coût annuel refinancement acquisitions - 375,000 € (3)	0	0	0	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153	45 153
plan annuel emprunt pour acquisitions - 175,000 €/an (4)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde annuel disponible affecté aux réserves (5)	**418 462**	**349 395**	**264 621**	**237 647**	**256 971**	**339 847**	**339 847**	**339 847**	**339 847**	**339 847**	**339 847**	**339 847**	**339 847**
Impact sur réserves de l' opération 2003 (6)	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
niveau réserves (7)	**418 462**	**767 857**	**1 032 478**	**1 270 125**	**1 527 095**	**1 866 942**	**2 206 789**	**2 546 636**	**2 886 483**	**3 226 330**	**3 566 177**	**3 906 024**	**4 245 870**

(1) charge calculée sur base d'un taux de 4% et d'une utilisation à 100 % de la ligne pendant tout l'exercice.

(2) charge calculée sur base d'un taux de 3,786% et complètement remboursée après 5 ans

(3) charge calculée sur base d'un taux de 4,42 % et complètement remboursée après 10 ans

(4) hypothèse de financement des nouvelles acquisitions non-subsidiées sur une base annuelle linéaire à concurrence de 175,000 €/an. Taux 4,75%. Les charges se stabilisent après 10 ans.
En effet, les charges de l'emprunt le plus ancien sont remplacées par celles du plus récent.

(5) égal ligne 1 moins lignes 2 à 5

(6) les opérations de reconstitution des réserves et de refinancement des acquisitions dejà réalisées sur fonds propres entraînent un cash-flow immédiat mais unique
Ce poste est réduit à zéro en 2003 puisque l'emprunt de 375.000 € à 5 ans et le crédit de caisse de 500.000 € ont été affectés au remboursement du crédit de pont Dexia et à l'apurement de dettes

(7) cumulé

Annexe 4 Rémunérations des administrateurs publics

Mandats et rémunérations des administrateurs publics et gestionnaire public

Conformément aux prescriptions de l'article 15 du décret du 12 février 2004 ainsi qu'à la note du Cabinet du Ministre - Président du 15 juin 2005 concernant le statut de l'adminsitrateur public, les données complémentaires suivantes sont jointes au rapport d'activités 2006 :

Monsieur Bernard Anselme, Président

Indemnité mensuelle brute	1.062,39 €
Frais de représentation	1.062,39 € (montant mensuel brut)

Monsieur Marc BAUVIN, directeur

Indemnité mensuelle brute	1.509,51 € (montant mensuel brut)
Frais de représentation	0,00 €

Membres du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Montants annuels bruts suivant nombre de présences aux réunion du Conseil

F. BALFROID	621,26 €	(1)
	621,26 €	(2)
T. DETIFFE	827,66 €	(1)
	827,66 €	(2)
J. ETIENNE	827,66 €	(1)
	827,66 €	(2)
A. GENETTE	619,20 €	(1)
	619,20 €	(2)
J.P. GILLIS	néant (remplacé par son suppléant)	
G. Le BUSSY	827,66 €	(1)
	827,66 €	(2)
S. WODON	516,00 €	(1)
	516,00 €	(2)

Membres suppléants du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

W. BORSUS	néant	
M. COLLINGE	néant	
C. DELANGUE	724,46 €	(1)
	724,46 €	(2)
J. MOISSE	néant	
M. NICOLAS	néant	
R.ROBAYE	néant	
	néant	
J.M. VAN ESPEN	néant	

(1) : Jetons de présence
(2) : Frais de représentation